



Photos : Pierre Leraud / Fédération 44

Rapport d'activité | 2023

Sommaire



Édito	5
I. La Fédération 44, un outil au service de son Réseau.....	6
1. <i>Le Réseau des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale 44.....</i>	<i>6</i>
2. <i>La Fédération, une association pour animer le réseau 44.....</i>	<i>8</i>
3. <i>Expertise fédérale pour accompagner le réseau.....</i>	<i>14</i>
II. Faire réseau : 2023, une année fédératrice	21
1. <i>De nombreux espaces institués pour faire réseau</i>	<i>21</i>
2. <i>Les temps forts de l'année 2023.....</i>	<i>25</i>
III. Les thématiques et chantiers particulièrement investis en 2023	32
1. <i>Cap sur le nouveau projet de Réseau 2024-2028.....</i>	<i>32</i>
2. <i>La jeunesse, un chantier toujours aussi dynamique</i>	<i>34</i>
3. <i>Aller-Vers, revenir aux fondamentaux.....</i>	<i>38</i>
4. <i>Vieillesse, un réseau engagé par et pour les seniors</i>	<i>40</i>
5. <i>L'écologie, un chantier nécessaire.....</i>	<i>42</i>
IV. Communiquer pour exister et défendre notre approche	44
V. Des partenariats au service des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale.....	51
1. <i>La coopération au service d'ambitions partagées</i>	<i>51</i>
2. <i>Une coopération de qualité avec nos partenaires départementaux.....</i>	<i>53</i>
VI. Faire réseau à différents échelons	57
1. <i>Notre engagement au sein de l'Union Régionale</i>	<i>57</i>
2. <i>Notre engagement au sein de notre national.....</i>	<i>59</i>
VII. Rapport financier	60
<i>Le compte de résultat 2023 – le budget 2024</i>	<i>60</i>
<i>Le bilan 2023.....</i>	<i>64</i>
<i>Les cotisations des adhérents</i>	<i>65</i>
<i>Les résolutions.....</i>	<i>67</i>
VIII. Annexes.....	68

Il y a 20 ans, naissait en Loire-Atlantique la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de Loire Atlantique. Une des fonctions fédérales fortes était d'animer un réseau d'acteurs engagés dans l'animation de la vie sociale des territoires.

Depuis, nous avons fait le choix de ne jamais nous écarter de cette mission première. Cela permet à la fois d'échanger, de partager, d'expérimenter, mais aussi et surtout d'être ensemble, de porter collectivement de la réflexion, de construire de la vision politique partagée. Encore cette année, quelques moments forts illustrent cette fonction :

- Tout d'abord un congrès national. Engagés dans la démarche depuis 3 ans, ce sont 77 bénévoles et professionnels du 44 qui se sont mobilisés à Lille en juin autour des sujets forts comme la **justice sociale et démocratie**, avec le sentiment d'œuvrer au quotidien pour un projet de société beau et inspirant défendu, partout en France.
- La clôture de la formation autour du pouvoir d'agir des jeunes, mais aussi la continuité de l'engagement collectif sur l'action jeunesse renouvelée avec une assemblée libre de jeunes sur le territoire de Rezé, la réalisation de l'évaluation révélatrice en vidéo où les jeunes donnent à lire, témoignent *de l'impact des Centres Sociaux dans leur parcours d'engagement*. Les travaux divers ont été capitalisés dans un livret « Accompagnement le Pouvoir d'Agir des Jeunes (et des moins jeunes) ».
- Des instances de travail comme 6 commissions professionnelles et 6 comités de projet pouvant se réunir régulièrement (tous les 2 mois pour certaines) de 6 à 30 personnes.
- Et puis des **instances politiques fédérales renouvelées** cette année pour toujours plus de place aux habitants engagés, pour que la Fédération soit l'outil des structures et que les actions développées servent les projets de territoire (**3 conseils politiques animés par 51 bénévoles et 20 salariés ; 27 groupes moteur avec 6 administrateurs co-responsables pour 73 heures de pilotage fédérale**).

Ces temps sont d'autant plus essentiels, que la quotidienneté des structures peut être complexe. Ballotées entre des réalités sociales exacerbées et un contexte économique difficile, il est important de faire réseau, de se soutenir pour porter ensemble une vision alternative de société. Pour remplir ce rôle de défricheur, les structures de notre réseau doivent à la fois faire preuve d'agilité mais aussi de conviction politique forte. Le réseau, la Fédération prennent tout leur sens ici :

- Prendre le temps de se poser mais aussi de se donner du temps pour approfondir un sujet qui trouve du sens dans chacun de nos projets (la transition écologique), tel fût le double enjeu du séminaire des directeurs de juin 2023.
- De nombreux sujets qui continuent d'être explorés comme « l'Aller-Vers ». Après une année de réflexion, un comité de projet orienté vers l'expérimentation, un livret liant théorie, témoignages et outillages, sera édité pour l'AG 2024. Le numérique, les modèles socio-économique ne sont pas en reste, intégrant un programme de formation ou s'invitant dans les différents espaces de réflexion.
- Encore beaucoup des structures en fragilité accompagnées en 2023. Un accompagnement qui peut se solder par une sortie de crise avec un contrat d'engagement réciproque, un pacte de coopération rénové sur le territoire. Ou bien encore, pour le centre social Loire Divatte et l'EVS de Couëron, une impossibilité à éviter la fin inexorable et une fermeture définitive en décembre 2023.

Nous saluerons au passage la dynamique partenariale départementale :

- Une cellule de veille partagée (Caf/État/Département/Fédération) qui accompagne les situations de crise et conjugue ses forces pour aider les territoires et structures en tension.
- Une reconnaissance renouvelée ou affirmée par des partenaires. En 2023, le département acte de son soutien aux CSC et EVS par une reconnaissance de l'animation de la vie sociale et un soutien de fonctionnement. La conférence des financeurs s'engage pour une nouvelle convention pluriannuelle enrichie à partir de 2024.

Ce sont tous ces chantiers, et plus encore, que vous pourrez découvrir au fil de ce rapport et qui illustrent le travail fédéral de l'année 2023.

Vous souhaitant une agréable lecture.

I. La Fédération 44, un outil au service de son Réseau

1. LE RESEAU DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE 44

a. État des lieux du Réseau 44



Au 31 décembre 2023, notre réseau est composé de 40 structures dont 34 Centres Sociaux, 4 Espaces de Vie Sociale et 2 regroupements

b. Les évolutions en 2023

Un nouvel agrément complémentaire à Saint-Nazaire :



En 2023, nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent, porteur de l'agrément complémentaire pour la Bouletterie. Nous saluons ici le développement de ces agréments auprès de structures déjà porteuses d'un agrément socle. Ils permettent à ces dernières de porter une attention toute particulière à une partie du territoire d'intervention en Politique de la Ville, une partie de la population nécessitant une attention encore plus soutenue au regard des réalités sociales auxquelles elle est confrontée. Par ces agréments, nous soutenons la volonté de faire plus pour ceux qui ont le plus en besoin.

La fin regrettable pour deux structures de notre Réseau :

Mais derrière cette démarche d'équité territoriale, cette fin d'année permet aussi de constater que la pérennité des projets de territoire reste fragile.

Ainsi, malgré des années de développement d'actions et de projets remarquables, deux de nos adhérents ont été contraints de fermer leurs portes. Parmi les belles actions développées, nous pouvons citer le travail autour de l'action jeunesse, l'épicerie sociale, la semaine de la parentalité, la ludothèque, le jardin solidaire et bien d'autres encore...

Pour l'Espace de Vie Sociale « U.A.S.C. », ce sont les moyens nécessaires tendus depuis trop longtemps et la difficulté à trouver une nouvelle forme de gouvernance qui motiveront son arrêt d'activité. Pour le Centre Socioculturel « Loire-Divatte », la fermeture résulte d'une vision politique partagée qui ne trouve plus son équilibre sur la toute nouvelle Communauté de Communes de Sèvre et Loire.

L'Animation de la Vie Sociale est un ingrédient indispensable à la cohésion sociale. Son pilotage par des habitants, sa forme originale d'intervention, son coût financier, nécessitent un engagement fort pour pouvoir garantir sa pérennité. Pour ces deux structures, malheureusement, un ou plusieurs de ces éléments se sont fragilisés au fil des années.

Saluons avec fierté les bénévoles, habitants, professionnels, politiques qui, convaincus, auront défendu jusqu'à la fin, ces beaux projets. Pour l'avenir, espérons l'engagement collectif. Sans cela, ce sont les habitants qui se voient privés de tout ce que l'animation de la vie sociale peut produire.

2. LA FEDERATION, UNE ASSOCIATION POUR ANIMER LE RESEAU 44

En 2023, la Fédération des Centres Sociaux a acté la mise en place d'un nouveau fonctionnement. En expérimentation depuis quelques années, ces nouvelles modalités replacent, encore plus, la Fédération 44 comme un outil au service de son Réseau, focalisant son énergie au service des projets portés localement.

a. Rappel des missions de la Fédération des Centres Sociaux 44

Les principales missions de la Fédération 44 :

Dynamique de Réseau :

La mise en réseau des différents acteurs des Centres Sociaux est l'essence même de l'action fédérale. Avec la volonté forte de créer des espaces d'enrichissements mutuels, la Fédération multiplie les temps de rencontre, d'échange et de partage. Que ce soit lors des temps forts fédéraux, des commissions de professionnels, des comités de projet thématiques ou encore lors des temps de formation, bénévoles et professionnels partagent et échangent leurs expériences, leurs interrogations, leurs pratiques et leurs réflexions. Ces moments permettent de prendre du recul sur les pratiques quotidiennes, favorisent l'élaboration de stratégies collectives et participent à la construction d'une culture commune.

Veille et ressource :

La Fédération assure une fonction ressource sur toutes les thématiques en lien avec les réflexions et préoccupations des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale. Elle organise des temps d'apports, produit des outils et orchestre la mutualisation des ressources au sein du réseau. Elle assure une veille partagée pour permettre aux acteurs du Réseau d'être en permanence au fait sur les évolutions et l'actualité relative à leur environnement.

Accompagnement des adhérents :

Au quotidien, la Fédération accompagne les structures et acteurs du réseau. Que ce soit sous la forme d'accompagnements individuels ou collectifs, elle apporte son soutien et son expertise sur différentes dimensions et adapte ses modalités d'intervention, en fonction des besoins/envies spécifiques de chacun (accompagnement au renouvellement du projet social, soutien à la vie associative, accompagnement sur la dimension financière, gestion des ressources humaines, modalités et relations partenariales, communication...).

Force politique :

Que ce soit à l'échelle locale ou départementale, l'expertise fédérale est reconnue par les partenaires. La Fédération devient alors une force d'interpellation appréciée. Elle porte la parole des structures adhérentes auprès des pouvoirs publics et des institutions. La Fédération œuvre également pour le maintien et le développement de partenariat, en gardant comme finalité prioritaire, les intérêts des habitants, au cœur des territoires.



b. Évolution des statuts pour un nouveau fonctionnement

Le réseau fédéral, une affaire d'habitants citoyens, qui construisent ensemble !

Notre projet de réseau 2018-2023 avait porté une attention particulière à la volonté de faire réseau autrement, et cela pour favoriser et faciliter la participation et l'investissement des bénévoles et professionnels issus des structures de notre Réseau, notamment avec l'axe : « *Des pratiques à réinventer, jusqu'à nos modes de gouvernance pour permettre à chaque habitant de s'engager et d'exprimer sa citoyenneté* ».

Après une expérimentation de 3 années d'un modèle de gouvernance alternatif à la Fédération, l'Agora Générale (ex Assemblée Générale) du 17 juin 2023 marquera une évolution significative par la modification des statuts fédéraux.

Les grandes idées de ce nouveau fonctionnement :

- Partager et faciliter la prise de responsabilité ;
- Impliquer davantage d'acteurs dans les projets, la réflexion et la décision de la vie du Réseau ;
- Permettre à chacun de prendre et donner ce qu'il a envie et ce qu'il peut en fonction de ce qu'il est, de ses appétences et de ses disponibilités ;
- Créer des espaces plus ouverts et en lien avec les aspirations de chacun ;
- Oser bousculer notre gouvernance pour s'inspirer collectivement.

Les statuts validés en AG 2023 pose le nouveau cadre de fonctionnement.

c. Une « Agora Générale »

Sa mission :

- Délibérer sur les orientations et la gestion de la Fédération où chaque structure adhérente doit nommer des « référents » pour le Conseil Politique.

Chaque structure adhérente « membres actifs » (un projet = une adhésion) désigne en interne jusqu'à deux référents bénévoles et un référent professionnel.

Les « membres associés » (offices et regroupement) désigne en interne un référent bénévole et un référent professionnel.

Conservation de la proportion des collègues (les professionnels ne peuvent représenter plus d'un quart des membres actifs et associés).

d. Un « Conseil Politique »

Sa mission :

- Assurer une veille collective et un décryptage de ce qui se joue sur les territoires, pour les habitants ;
- Déterminer collectivement les chantiers à mettre au travail dans le Réseau ;

- Assurer du suivi politique de ces chantiers, et de leur cohérence avec les réalités de terrain des structures, de leurs acteurs, et des habitants.



Le fonctionnement des Conseils Politiques a été pensé afin de faciliter la participation de chacun en levant les freins qui pouvaient se présenter :

- **Le temps** : Avec 3 Conseils Politique dans l'année, des dates données dès l'Agora Générale permettant l'anticipation.
- **La distance** : En animant simultanément les Conseils Politiques à deux endroits du département (à l'ouest du département et en métropole nantaise) pour permettre à chacun de pouvoir s'y rendre facilement.
- **L'accessibilité** : En pensant les contenus et les formes d'animation avec la vigilance que chacun, en fonction de qui il est, puisse s'y retrouver.

En 2023, à l'ordre du jour des Conseils Politique :

- Centres Sociaux en difficultés, quels sont les sujets de fond que ces situations interrogent ?
- Le réseau 44, un vivier de belles initiatives : À la découverte des belles actions réalisées dans notre réseau.
- De l'ambition à l'action, quelle feuille de route pour notre réseau en 2023-2024 ?
- Élaboration du " Projet de Réseau 2024-2028 " et priorisation des chantiers.

En 2023, les 3 Conseils Politique ont réuni en moyenne 37 participants

e. Un « Groupe Moteur »

Sa mission :

- Assurer le pilotage politique du projet de réseau en veillant à la cohérence globale ;
- Être en charge d'une mission spécifique (représentation partenariale, lien aux adhérents, lien avec la FCSF, gestion des ressources humaines, financières...);
- Impulser, piloter et suivre les actions stratégiques définies politiquement ;
- Préparer les Conseils Politiques ;
- Assurer une veille sur les situations de fragilités repérées dans le réseau.

Des référents co-responsables sont élus lors du premier Conseil Politique parmi les référents élus à l'Agora Générale (12 référents co-responsables maximum).

Les référents co-responsables se répartissent différentes missions (pilotage politique, représentation politique, dynamique de Réseau, gestion interne).

Les référents co-responsables se réunissent tous les 15 jours. Le Groupe Moteur est ouvert, même ponctuellement, à tous les référents, qui souhaiteraient y participer.

Les Co-responsables élus au Conseil Politique du 2 octobre 2023 : Marie Thérèse Milin (CSC Bugallière) | Jean-Paul Monnier (CSC Bugallière) | Pascale Bourhis (CSC Pierre Legendre) | Bernard Sonnerly (CSC Sillon de Bretagne) | Danièle Veau (Maison pour Tous) | Jean-Marc Pichon (CSC Sillon de Bretagne)

En 2023, le Groupe Moteur s'est réuni 27 fois soit plus de 73h30 d'échanges.

f. L'équipe technique de la Fédération

En 2023, l'équipe de la Fédération est composée de 4 personnes, avec l'arrivée en début d'année de Shani Galand, au poste de chargée de mission « Animation de Réseau ».

En Loire-Atlantique, nous privilégions depuis la création de la Fédération, des missions et actions exclusivement au service de notre projet de réseau, lui-même incarnant les attentes de notre réseau.

Cette posture nous oblige à une certaine vigilance. En effet, les appels à projets sont nombreux et séduisants, au risque, si nous nous y engageons, de ne plus servir les ambitions politiques internes.

Là où d'autres structures pourraient répondre à différents appels et augmenter leur volume de personnel, nous privilégions la reconnaissance du projet de réseau par nos partenaires.

En 2015, nous avons développé le poste de chargé de communication, une attente forte de du réseau.

Nous avons eu le plaisir de passer une nouvelle étape en fin 2022 par l'embauche d'une 4^{ème} personne ayant pour fonction l'animation du réseau.

Une année complète de fonctionnement nous a permis, selon des domaines d'appétence de chacun - les chantiers nécessitant un regard prioritaire - de mieux déterminer les contours des missions de chacun tout en veillant à maintenir de la transversalité et des échanges réguliers, la cohérence globale de l'action fédérale.

Les périmètres d'intervention et missions principales de chacun :



Soizic Moulin, « assistante fédérale » depuis 2009

Administratif, accueil et logistique

Ses principales missions (non exhaustif) :

- Accueil physique et téléphonique.
- Gestion administrative et financière de la Fédération.
- Soutenir les instances fédérales et temps forts et en assurer la logistique.
- Co-animation de la commission « Accueil / Secrétariat ».
- Participation à la communication de la Fédération.

À noter également, l'investissement de Soizic au sein de l'Union Régionale et de la FCSF :

- Assistante administrative et financière du pôle formation de l'Union Régionale.
- Participation aux rassemblements nationaux des assistantes fédérales.



Shani Galand, chargée de mission « Animation de Réseau » depuis 2023

Soutien aux structures, Familles, Vieillessement et Aller-vers

Ses principales missions (non exhaustif) :

- Accompagnement au renouvellement des projets sociaux.
- Accompagnement de structures en situation de crise.
- Animation du comité de projet « 60 ans et + ».
- Suivi de la convention avec la Conférence des Financeurs et de la Perte d'Autonomie.
- En charge du chantier « Aller-Vers » et animation du comité de projet « Aller-Vers ».
- Animation de la commission « Animation Collective Familles ».
- Co-animation du chantier « Engagement bénévole » et du comité de projet « favoriser l'engagement bénévole ».
- Suivi des dispositifs Junior Association et Service Civique.
- En charge du chantier « Écologie et développement durable ».
- En charge du chantier « Évolution des modèles socio-économiques ».
- Préparation et animation des différentes instances fédérales (Groupe Moteur, Conseil Politique, Agora Générale) et temps forts.

À noter également, l'investissement de Shani au sein de l'Union Régionale et de la FCSF :

- Participation au groupe « vieillissement » national.
- Animation de formation sur le vieillissement pour le réseau régional.



Maxime Bée, chargé de mission communication depuis 2015

Communication, jeunesse et dynamique de réseau

Ses principales missions (non exhaustif) :

- Accompagnement / conseil en communication stratégique pour les structures du Réseau.
- Élaboration de supports de valorisation des structures et de leur impact.
- Accompagnement, formation et suivi des structures du Réseau sur la plateforme « .centres-sociaux.fr » (création de site et newsletter).
- Pilotage du chantier jeunesse ainsi que sa déclinaison opérationnelle (Réseau Jeunes, Parlement Libre des Jeunes, séminaire formation jeunesse, Pouvoir d'Agir des Jeunes, évaluation révélatrice...).

- Animation des commission « Jeunesse ».
- Animation de la commission « Secrétariat / Accueil ».
- Animation du comité de projet « Communication ».
- Animation du comité de projet « Numérique ».
- Co-animation du chantier « Engagement bénévole » et du comité de projet « favoriser l'engagement bénévole ».
- Préparation, animation et communication des différentes instances fédérales (Groupe Moteur, Conseil Politique, Agora Générale) et temps forts.
- Pilotage de la communication de la Fédération, conception et animation des différents supports de communication et outillages.

À noter également, l'investissement de Maxime au sein l'Union Régionale et de la FCSF :

- Participation au groupe « Communication » national.
- Participation au groupe « référent plateforme .centres-sociaux.fr » national.
- Participation au groupe « jeunesse » national.
- Renfort en communication pour la Fédération 85 et 72
- Animation de formation en communication pour le réseau régional.
- Animation de la plateforme nationale dédiée au vieillissement.



Pierrick Toussaint, délégué de la Fédération depuis 2007

Relations partenariales, pilotage, et accompagnements spécifiques

Ses principales missions (non exhaustif) :

- Accompagnement au développement et au suivi des Pactes de Coopération et CTG.
- Accompagnement des structures en situation de crise.
- Accompagnement au recrutement et à la prise de poste des directions.
- Création de structures AVS, CSC, et développement du Réseau 44.
- Accompagnement au renouvellement des projets sociaux.
- Coordination Senacs départemental.
- Participation à la cellule de veille départemental, suivi global et SDAVS.
- Relations partenariales et suivi des conventions (CAF, Département, État...).
- Animation des commissions de « Direction ».
- Animation des commissions « Agréments complémentaires ».
- Animation des commissions « Comptabilité ».
- Préparation et animation des différentes instances fédérales (Groupe Moteur, Conseil Politique, Agora Générale) et temps forts.
- Gestion quotidienne de la Fédération (RH, Finances...).

À noter également, l'investissement de Pierrick au sein de l'Union Régionale et de la FCSF :

- Pilotage technique des instances de l'Union Régionale.
- Coordination Senacs régionale.
- Gestion RH et finance de l'Union Régionale.
- Participation à l'élaboration du projet de réseau de la FCSF.
- Participation au Comité Technique National, Fonds mutualisé de soutien aux fédérations.
- Mission DROM pour le développement des fédérations Guadeloupe-Saint-Martin et Martinique (à partir de janvier 2024).

3. EXPERTISE FEDERALE POUR ACCOMPAGNER LE RESEAU

a. De nombreuses formes et thématiques d'accompagnement

Il existe au cours de la vie des structures des moments où les acteurs des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale ressentent le besoin d'être accompagnés. Que ce soit en lien avec leur projet, leur fonctionnement, ou toute autre dimension, un regard extérieur peut être nécessaire. Alors, lorsque ses structures sollicitent la Fédération, nous nous attachons à y répondre favorablement, afin de mettre notre expertise et notre expérience d'accompagnement au service de leur projet.

Un accompagnement au renouvellement des projets sociaux

Les renouvellements des projets sociaux marquent une étape clé dans la vie des structures. Au-delà de la nécessité de réaliser un document permettant le renouvellement de l'agrément auprès de la CAF, les renouvellements de projets sociaux sont surtout l'occasion de fédérer les bénévoles et professionnels autour d'une démarche collective. Ainsi, chaque année, la Fédération accompagne les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale qui le souhaitent sur les thématiques de leur choix.

Les thèmes proposés sont :


- Pouvoir d'Agir, une dynamique à développer pendant l'élaboration du projet social ;
- Définir des thématiques de réflexion pour la phase de diagnostic du territoire ;
- Quel mode d'animation pour débattre, échanger avec les habitants ?
- Créer du débat public pour favoriser l'expression de tous ;
- Réaliser une cartographie des précarités pour identifier et développer les solidarités sur le territoire ;
- Et si on intégrait [vraiment] les pratiques d'Aller-Vers dans le nouveau projet social ?
- Enjeux environnementaux et projet social : pour démarrer ou aller encore plus loin (nouvelle thématique en 2023).



En 2023, 18 structures accompagnées | 100 bénévoles et 67 professionnels.

Les structures accompagnées en 2023 à la mobilisation pour l'élaboration du projet social


MQ Avalix – St Nazaire

 8 bénévoles – 8 professionnel-le-s

CSC Ragon – Rezé

 10 bénévoles – 6 professionnel-le-s


MQ Immaculée Beaugard – St Nazaire

 8 bénévoles – 3 professionnel-le-s

CSC Thouaré sur Loire

 5 bénévoles – 2 professionnel-le-s


Accoord (MQ Doulon, CSC Bourderies, CSC Petite Sensive, CSC Boissière, MQ ile de Nantes, CSC Beaulieu, CSC Bout des Landes) – Nantes

 5 bénévoles – 16 professionnel-le-s

CSC Allée Verte – St Sébastien sur Loire

 7 bénévoles – 3 professionnel-le-s

Maison pour Tous – La Chapelle sur Erdre

 8 bénévoles – 4 professionnel-le-s


CSC Pierre Legendre – Couëron

 9 bénévoles – 4 professionnel-le-s

CSC Fontaine – St Sébastien sur Loire

 5 bénévoles – 4 professionnel-le-s


OSCM – Montoir de Bretagne

 9 bénévoles – 8 professionnel-le-s

CSC Château – Rezé

 9 bénévoles – 6 professionnel-le-s

Relais Accueil Proximité – Petit Auverné

 17 bénévoles – 3 professionnel-le-s

Une hausse des accompagnements sur des situations complexes

À l'image des années précédentes, 2023 sera marquée par de nombreuses situations de crise où l'accompagnement de la Fédération a pu être sollicité. Nous avons déjà identifié quelques motifs, quelquefois cumulés pouvant générer les crises locales :

- Période post-covid ayant été révélatrice de différents mots sociaux et complexifiant l'intervention des structures de proximité ;
- Désengagement, pour des motifs souvent financiers, de partenariats laissant comme dernier rempart la structure de proximité face à des besoins sociaux de plus en plus importants ;
- Un partenariat de proximité fragilisé où les relations se cristallisent sur les moyens financiers et/ou les exigences respectives, au nom de la rationalité financière ;
- Des métiers qui souffrent d'une modeste reconnaissance et fragilisent l'attractivité de la branche.
- Difficultés récurrentes dues à des modalités de fonctionnement nécessitant une rénovation.

En conséquence, un tissu associatif fragilisé et des citoyens démobilisés face à l'ensemble de ces défis. Plutôt que d'être plus fort ensemble, des tensions locales peuvent s'amplifier et conduire à des crises, avec des conclusions, hélas inéluctables, dans quelques rares cas de figure.

La Fédération a pu consacrer une partie de son intervention fédérale en 2023 à l'accompagnement de ces situations de crise. Soutenu par un partenariat départemental engagé, les compétences fédérales ajoutées à celles des partenaires, nous ont souvent permis d'esquisser avec les acteurs locaux des processus de sortie de crise.

Le processus d'accompagnement proposé prend la forme de nombreux temps collectifs permettant d'identifier plus finement les causes de la tension, pour ensuite déterminer collectivement le plan d'actions permettant de se projeter sur la sortie de crise. Ces accompagnements se concluent autour d'un contrat d'engagement réciproque signé par l'ensemble des parties prenantes.

Ce travail d'accompagnement nécessite une expertise fédérale importante. Formé à la sociologie des organisations, à l'analyse transactionnelle, le personnel fédéral bénéficie par ailleurs d'espace de supervision et d'analyse de pratique lui permettant un outillage et soutien adapté.

En 2023, 6 structures accompagnées : CSC Henri Normand, Couëron - CSC Loire Divatte, Saint Julien de Concelles - OSCD, Donges - EVS Le fil, Pontchâteau - EVS Union des Associations Socioculturelles de Couëron - CSC Plaisance, Orvault

Un accompagnement dans le recrutement et la prise de poste des directions

Accompagnement dans le recrutement

Le recrutement d'un directeur est une étape essentielle pour les structures de notre réseau. En collaboration étroite avec la CAF, la Fédération propose un protocole d'accompagnement pour les structures qui le souhaitent, déclinant plusieurs étapes :

- Travailler sur une note d'opportunité afin de déterminer le profil attendu au regard de la structure, son environnement, son développement à court et moyen terme ;
- Structurer une offre d'emploi en cohérence avec la note d'opportunité et les obligations légales ;
- Définir un dossier à produire par chaque candidat et une grille de critères à observer.



L'ensemble de ces étapes nécessite plusieurs temps de travail, mais offre aux acteurs bénévoles employeurs les outils leur permettant d'avoir la maîtrise méthodologique et politique de leur embauche.

La Fédération atteste à ce jour d'une expérience avérée sur le sujet. L'expertise qui s'en dégage est sollicitée par les structures associatives pour un accompagnement global, elle est aussi utilisée par les acteurs associatifs qui ne pilotent pas la démarche de recrutement, mais sont au côté d'une collectivité employeuse ou d'une structure de coordination locale.

4 structures accompagnées dans leur recrutement en 2023 :

CSC Henri Normand (Couëron) | Office Socioculturel de Donges (Donges) | CSC Fontaine (St Sébastien sur Loire) Office Socioculturel Montoirin (Montoir de Bretagne)

Accompagnement dans la prise de poste

La prise en main de la fonction de direction de Centre Social en appelle à de multiples connaissances et à différents savoir-faire. Les formations suivies, les expériences passées peuvent parfois ne pas suffire. De plus, il n'est pas toujours aisé de trouver ressource dans le réseau (démarche quelquefois délicate vers ses pairs, ou pas auprès des acteurs associatifs). La Fédération propose un accompagnement individualisé pour accompagner la prise de poste sereinement. Ces accompagnements s'effectuent sur la base du volontariat.

Pour formaliser l'accompagnement, une convention de principe est signée entre la Présidence du Centre Social, le Directeur et la Fédération. Il induit **une rencontre mensuelle de 3h tout au long de la première année** pour répondre à l'ensemble des préoccupations et des interrogations rencontrées.

La structure accompagnée en 2023 : CSC Fontaine (Saint Sébastien sur Loire)

Un accompagnement sur la dimension communication



Depuis quelques années, les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale ont pris conscience de l'importance de la communication, que ce soit pour faire connaître la structure, attirer les habitants, encourager leur engagement, mettre en valeur les actions réalisées, démontrer la plus-value sur le territoire, consolider ou développer les partenariats, ou encore changer l'image du Centre Social.

Cette nécessité de communication est particulièrement pressante dans un contexte parfois difficile, où il est vital de démontrer la pertinence de la structure, ou de l'arrivée d'autres associations « start-up » plus aguerries en communication.

Cependant, la plupart des Centres Sociaux n'ont pas encore franchi le cap de recruter un chargé de communication à part entière, notamment en raison des difficultés à financer ce poste. Alors, la mission communication est souvent confiée à un salarié qui manque parfois de temps, voire d'outillage pour piloter ce chantier de manière optimale.

Pour répondre à ce besoin, la Fédération accompagne les structures du réseau qui le souhaitent dans le domaine de la communication, avec une approche à la fois stratégique, technique mais aussi pragmatique.

À travers diverses formes d'accompagnement, la Fédération aide les structures à évaluer leur communication actuelle, à identifier les priorités et à penser et concevoir les outils les plus adaptés pour atteindre leurs objectifs, en fonction des publics visés.

Ce travail au fil des années permet de faire évoluer la communication de secondaire à un véritable levier au service du projet et de la structure.

Un exemple d'accompagnement réalisée en 2023, représentatif de l'approche défendue :

Suite à une sollicitation du CSC Soleil Levant, à Saint-Herblain, le chargé de mission Communication a animé un atelier méthodologique afin de faire le point sur la communication de la structure. Ce premier temps, regroupant bénévoles et professionnels a permis de prendre conscience des enjeux de la communication stratégique et de créer une dynamique interne autour de la communication. Une fois les besoins identifiés, il a été fait le choix de poursuivre avec la mise en place d'une formation permettant de définir précisément les objectifs de communication et les cibles prioritaires, mais aussi d'accompagner la refonte du site internet.

Cette formation, commencé en 2023 se clôturera en 2024 et permettra à la fois une approche stratégique, la montée en compétence technique, mais aussi l'organisation de la mission communication en interne, le tout en favorisant le travail associé entre les bénévoles et professionnels.

Un accompagnement autour de la nouvelle classification ELISFA

En 2023, un vaste chantier s'est ouvert pour une majorité des structures de notre réseau. Soucieux de maintenir l'attractivité de la branche professionnelle, de rééquilibrer les niveaux de salaires sur les postes dit « face à face public », notre convention collective Alisfa s'est engagée dans un nouveau système de classification et rémunération applicable au 1^{er} janvier 2024.

L'année 2023 consistait alors à s'imprégner d'un guide paritaire déclinant cette nouvelle classification, à réaliser des temps d'information, à calibrer les nouvelles classifications pour les salariés et générer les temps d'échange employeur/salarié pour une mise en œuvre de cette nouvelle classification.

Soucieuse d'accompagner et d'outiller les structures du réseau afin qu'elle puisse appréhender dans les meilleurs conditions possibles cette vaste opération, la Fédération a :

- Proposé dès janvier 2023 un outillage nécessaire à la structuration des nouvelles classifications (en s'inspirant des travaux d'une autre fédération départementale) ;
- Proposé 6 temps de travail avec les directions, puis avec les employeurs associatifs ;
- Proposé des temps de travail interne aux structures pour évaluer les possibles impacts de cette nouvelle classification et les équilibrages à penser pour une viabilité économique de la démarche, notamment avec les partenaires.

Système de classification et de rémunération ELISFA- 2024

Encadrement et Direction		Direction et Cadre fédéral		Direction et Cadre fédéral		Direction et Cadre fédéral		Direction et Cadre fédéral	
Direction		1		2		3		4	
Direction		Niveau	Pesée	Niveau	Pesée	Niveau	Pesée	Niveau	Pesée
Critère 1 : Formation requise Contenu Points 1 Pas de diplôme ou certification requis par l'emploi. SSC 2 Diplômes ou certifications de niveau 3 requis par l'emploi. 5 3 Diplômes ou certifications de niveau 4 requis par l'emploi. 15 4 Diplômes ou certifications de niveau 5 requis par l'emploi. 35 5 Diplômes ou certifications de niveau 6 requis par l'emploi. 55 6 Diplômes ou certifications de niveau 7 requis par l'emploi. 90 7 Diplômes ou certifications de niveau 8 et plus requis par l'emploi. 120		55	90	55	90	55	90	55	90
Critère 2 : Complexité de l'emploi Contenu Points 1 L'emploi nécessite de faire appel à la connaissance de modes opératoires connus. L'emploi oblige à		SSC							

b. La formation, un levier pour accompagner les acteurs et les structures

La formation est également un moyen pertinent pour accompagner les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale du réseau dans leur projet.

- La **formation des bénévoles** est soutenue par les fonds spécifiques à la formation des bénévoles (FOSFORA via la Fédération Nationale) et les crédits de formation des bénévoles du Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA) ;
- La **formation des professionnels** est pilotée par notre organisme de formation. Il permet de mobiliser les droits de tirage des structures ainsi que des dispositifs proposés par leur branche.

*Au total en 2023 pour les acteurs des Centres Sociaux / EVS de Loire-Atlantique :
351 heures de formation | 110 bénévoles et 166 professionnels formés*

La formation professionnelle



Depuis 2012, l'Union Régionale a fait le choix de porter la formation professionnelle pour accompagner les acteurs tout au long de leur parcours et renforcer leurs compétences. Si la formation portée régionalement est destinée d'abord aux professionnels, le principe de travail associé qui anime notre réseau fait que les formations sont, pour la plupart, ouvertes également aux bénévoles.

En 2023, les acteurs de notre réseau 44 ont participé aux actions de formation suivantes :

- Aller Vers – L'Aller Vers pour repenser l'accueil des habitants
- Aller Vers – Module 1 – Comprendre l'Aller Vers pour repenser l'accueil des habitants
- L'aller Vers pour repenser l'accueil des habitants
- Facilitation de l'intelligence collective – Conduire et animer des réunions créatives et participatives
- Facilitation de l'intelligence collective – Comprendre et s'appropriier la posture de facilitateur–approfondissement

- Se former à la facilitation graphique
- S'initier à la communication stratégique par la refonte du site internet
- Méthodologie de l'entretien systémique collectif
- Créer un espace d'expression et d'écoute des familles
- Accompagner le vieillissement dans les centres sociaux et les Espaces de Vie Sociale
- Créer des visuels avec CANVA
- Maîtriser CANVA Pro
- Faire la refonte de son site internet (ou en créer un) sur la plateforme .centres-sociaux.fr
- Utiliser le tableau de E Fox pour manager les équipes du CS de salariés et de bénévoles
- Développer ses compétences d'analyse des situations professionnelles
- Engager sa structure dans une gestion RSO
- S'engager en équipe pour la transformation de sa structure et vers la transition écologique.

*Au total en 2023 : 248h30 de formation | 97 professionnels et
15 bénévoles formés | 27 structures concernées*

La formation bénévole : une offre évolutive

En plus des formations proposées aux professionnels dans le catalogue formation de l'Union Régionale, la Fédération est en mesure de proposer, au fil de l'année, des actions de formations spécifiques, adaptées aux besoins recensés localement par les structures et cela, prioritairement pour les bénévoles. Le principe de travail associé qui anime notre réseau fait que des professionnels peuvent y participer.

Quelques exemples de formations dispensées par la Fédération en 2023 :

- Accompagnement à la mobilisation pour l'élaboration du projet social
- Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes
- Démarche projet de réseau
- Accompagnement à la transformation
- Analyse de pratique pour les bénévoles accueillants d'un lieu d'écoute pour un public en difficultés
- Histoire des centres sociaux
- Ensemble, pour porter un projet de territoire
- Mise en œuvre de la nouvelle classification
- Pré diagnostic de faisabilité – création d'une structure EVS
- Faire évoluer la gouvernance

Au total en 2023 : 75h heures de formation | 195 bénévoles et 136 professionnels formés | 34 structures concernées

c. Une expertise fédérale reconnue et sollicitée en dehors du Réseau 44

Renfort en communication pour la Fédération des Centres Sociaux 85 :

Lors de la création du poste de chargé de mission Communication en 2015, celui-ci était initialement à temps partiel. Pour étendre ce poste à un contrat de 35 heures par semaine, il a fallu envisager des moyens supplémentaires pour en assurer l'économie. Ainsi, depuis quelques années, le chargé de mission soutient la Fédération des Centres Sociaux de Vendée, avec une mise à disposition de 4 heures par semaine, pour mettre son expertise en communication au service de la fédération voisine.

Au-delà d'un enjeu financier, cette mise à disposition permet un lien privilégié avec la Fédération des Centres Sociaux de Vendée, pour pouvoir faire du lien entre les différents chantiers portés respectivement par nos deux fédérations, et plus largement dans le cadre de l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire.

Quelques autres exemples d'interventions extérieures :

Notre Fédération apporte une attention particulière au développement des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale sur le territoire. Cette attention porte à la fois sur une couverture départementale équilibrée de l'animation de la vie sociale, mais aussi sur un développement de projet en conformité avec les missions et façons d'agir que nous défendons (implication des habitants, projets partant des besoins exprimés par ces derniers).

Dans ce cadre, l'expertise fédérale a par exemple été sollicité :



Pour l'accompagnement de l'association **Style Alpaga**, structure nantaise impliquée sur le quartier de Bellevue, soucieuse de soutenir les jeunes et les femmes du quartier à s'engager sur la vie de leur quartier.



Pour l'accompagnement du tout jeune Espace de Vie Sociale « **les petits ruisseaux** », dont le projet s'articule autour de l'itinérance pour couvrir le territoire d'Erdre et Gesvres.



Pour l'accompagnement des élus de **la commune d'Ancenis-Saint-Géréon**, pour appréhender la perspective de création d'un Espace de Vie Sociale, par la mise en œuvre d'un diagnostic de faisabilité qui a permis de croiser les enjeux du territoire, affirmer la volonté de portage par les habitants et de définir les ambitions politiques.

II. Faire réseau : 2023, une année fédératrice

La mise en réseau constitue un pilier essentiel de l'action de la Fédération des centres sociaux, visant à renforcer les liens et les synergies entre les différents acteurs. En favorisant la collaboration et l'échange d'expérience et d'expertise, cette approche permet de dynamiser les projets portés localement ! Cette dimension a particulièrement été investie en 2023, tant les espaces et moments pour faire réseau ont été nombreux !

1. DE NOMBREUX ESPACES INSTITUES POUR FAIRE RESEAU

a. Les commissions de professionnels



Les commissions professionnelles ont été lancées dès la création de la Fédération, à la demande des acteurs du Réseau. 20 ans plus tard, elles sont inscrites dans les habitudes des professionnels du réseau.

Les commissions professionnelles sont des espaces permettant aux professionnels des structures adhérentes de la Fédération de se retrouver par cœur de métier. Animées par la Fédération ou même co-animées, elles permettent de se retrouver entre pairs pour de la veille, de l'échange de pratique, et parfois, le portage de projets collectifs. Selon les commissions, leur fréquence de rencontre évolue de 3 à 6 rencontres par an.

Les différentes commissions de professionnels sont :

- **Direction** (5 rencontres en 2023 – 16 participants en moyenne)
- **Animation Collective Familles** (5 rencontres en 2023 – 11 participants en moyenne)
- **Accueil/Secrétariat** (2 rencontres en 2023 – 15 participantes en moyenne)
- **Animation Jeunesse** (5 rencontres en 2023 – 14 participants en moyenne)
- **Comptabilité** (3 rencontres en 2023 – 6 participants en moyenne)
- **Coordination agréments complémentaires** (3 rencontres en 2023 – 4 participants en moyenne)

Au total, en 2023 : 23 commissions de professionnels | 266 participations | 124 personnes différentes

Commissions	Exemples (non exhaustifs) de sujets traités lors de ces commissions
Animation Collectif Famille	Retour sur le temps du schéma départemental de l'animation de la vie sociale du 15 décembre (ateliers parentalité) Appel à projet REAAP Formation proposée : échange de pratiques analyses transactionnelles Travail sur les missions référent famille (différences entre rôle, fonction et projet collectif famille des centres) Présentation et échanges autour de la contribution du Collectif associatif du soutien à la Parentalité sur le principe 8 de la charte nationale du soutien à la parentalité Travail autour de la place et du rôle du référent famille dans les centres sociaux (posture, sens au travail, freins, liens avec les collègues ...) Retours sur le 9ème congrès des Centres Sociaux et socioculturels de France État des lieux sur les supports de communication et les documents ressources du référent famille - Comment penser leur réactualisation ? Quels outils développer ? Présentation générale du site "questions de parents" par Pauline Labbat Temps de réflexion et d'échanges autour de la notion d'accueil dans nos structures. Doit-on accueillir de manière inconditionnelle toutes les personnes qui se présentent à nous ? Quelles sont nos limites ?
Commissions	Exemples (non exhaustifs) de sujets traités lors de ces commissions

Animation Jeunesse	Réflexion collective : "Notre façon de faire et de penser l'animation jeunesse, une plus-value pour les territoires ?!" Infos sur l'après-midi du Pouvoir d'Agir des jeunes du 6 avril Évaluation révélatrice – des premiers extraits vidéo à découvrir Comment affirmer/valoriser les façons de faire et penser l'action jeunesse dans les Centres Sociaux / EVS retour sur le 9 ^{ème} congrès des Centres Sociaux : Des jeunes qui revendiquent leur place ! Temps d'échange : Comment s'organise l'été dans vos structures (projet, fonctionnement...) ? Chantier collectif : Cap sur un « parlement libre des animateurs » Nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion CNAF/État Réflexion collective : Le champs des possibles : La stratégie jeunesse de notre réseau pour les années à venir.
Comptabilité	Suivi de budget par subventions, quels outils développés, quelles valorisations des charges fixes Les formations en cours pour logiciel AIGA et mise en place nouvelle classification Alisfa Les Assemblées générales et la présentation des comptes Les différentes conventions collectives appliquées dans les structures du réseau URSSAF : les aides aux employeurs liées au COVID (février 2020 à avril 2021), Les aménagements du temps de travail pour les salariés, organisation comptable, La nouvelle classification et ses impacts sur la gestion sociale et comptable, Les subventions d'investissement : articulations comptables et administration afférente Sujet de réflexion plus globale : L'accueil d'un nouveau trésorier, les protocoles, les accompagnements, L'organisation administrative des documents fondateurs et documents majeurs de la structure juridique.
Direction	Point de situation sur les structures en situation de crise La Conférence des Financeurs. Année 2023 : Évaluation des 3 années de conventionnement spécifique Conférence des Financeurs/CSC CAF : Suites de la première rencontre dans le cadre du SDAVS Lien avec nos collectivités : les articulations financières entre la collectivité et nos associations (subvention aux projets, DSP, subvention à l'action, Subvention d'équilibre) ELISFA/L'accord de branche relatif aux nouveaux systèmes de rémunération et de classification : Notre analyse sur cet accord, les guides, les webinaires, les formations et réunions territoriales prévus par ELISFA Un temps de réflexion : « Comment nous allons dans nos fonctions de direction », quelles perspectives ? Le Conseil Départemental, point d'actualité sur l'évolution du partenariat avec les structures d'Animation de la Vie Sociale D'un modèle de gouvernance expérimenté à une évolution des statuts pour l'AG 2023 Accueil d'une nouvelle chargée de mission "animation de réseau" DPAJ, demi-journée du 6 avril : retour sur les formations, réflexion avec les institutions partenaires sur les ambitions partagées sur la jeunesse Séminaire des directeurs Renouvellement des agréments JEP Retour sur le congrès, Partage de ce que nous en retenons, les perspectives Agora Générale de la Fédération du 17 juin : Nouveaux statuts fédéraux pour officialiser l'évolution de notre gouvernance après 3 années d'expérimentation, Rapport d'activité et projet de réseau, quelles perspectives Formation 2024 Point sur AG2R La Mondiale et la conclusion du partenariat L'accompagnement scolaire et le lien avec le CNED Une formation collective pour les nouveaux élus au CSE "Le centre social Loire Divatte solde ses comptes", une mobilisation du réseau pour cette dernière manifestation, un texte politique de notre réseau La COG CNAF État 2023-2027, une première lecture avant les textes complémentaires Le conseil politique fédéral, travaux du 2 octobre Un projet de réseau en cours d'élaboration Le SDVAS : soutien de la Fédération dans les dernières étapes d'élaboration du Schéma Départemental Le Conseil Départemental et le dispositif expérimental de soutien au fonctionnement des centres socioculturels et espaces de vie sociale : Les étapes pour l'instruction, le conventionnement et le versement de la subvention La conférence des financeurs et le renouvellement de la convention pluriannuelle
Secrétariat / Accueil	Sujet de réflexion / discussion : Le rôle de la fonction secrétariat / accueil dans la communication de la structure, avec un focus sur la communication interne et les relais d'informations Renouvellement de projet social : Quel rôle pour les chargées d'accueil et secrétaires ? Projet 2024-2028 du Réseau 44, toutes et tous concernés ! Sujet de réflexion / discussion : Secrétariat et Accueil, que met-on derrière chacune de ses missions.
Coordination agréments complémentaires	L'histoire de la création de cet agrément les spécificités de chacun des projets et les plus-values par rapport agrément de base échange sur les projets : un axe, une orientation articulation - habitants/CA/partenaires : quelles expériences développées la COG Les collaboration avec les bailleurs

Focus : Une commission Animation Collective Famille productive en 2023

En 2023, les participants de la commission « ACF » ont consacré plusieurs séances à un chantier visant à expliciter leur métier et leur approche, pour faciliter la compréhension de leurs missions par les habitants, les bénévoles ainsi que les partenaires. Après avoir interrogé leurs missions et le sens qu'ils y mettaient, les participants, soutenus par la Fédération, ont produit un document synthétique expliquant ce qu'était le métier de référents Familles.



À retrouver sur www.centres-sociaux44.fr

b. Les comités de projets thématiques



Les comités de projet thématiques naissent sous l'impulsion des acteurs du réseau, des Conseils Politique, ou du Groupe Moteur. Ce sont des espaces thématiques permettant l'échange, la réflexion et le portage de projets collectifs. Il existe autant de comités que de sujets que le réseau souhaite mettre à la réflexion. Les comités de projet sont ouverts à tous les bénévoles et professionnels des structures adhérentes de la Fédération.

Participer aux comités de projets permet de :

- Rencontrer d'autres personnes du réseau qui partagent le même intérêt sur la thématique ;
- S'acculturer sur le sujet et prendre du recul sur l'action de votre structure, en confrontant et échangeant les pratiques ;
- Imaginer et mettre en œuvre des projets à l'échelle départementale, en réponse aux problématiques identifiées au cœur des territoires et au service de votre structure.

Chaque acteur du réseau peut participer aux comités de projet de son choix. Il suffit de rester en veille sur les communications du réseau pour être informé des dates de rencontre.

Les comités de projet thématiques en 2023 :

- Pratiques d'Aller-Vers (depuis 2021)
- Numérique (depuis 2019)
- Vieillesse, les 60 ans et + (depuis 2018)
- Terrains d'aventures (création en 2022)
- Favoriser l'engagement bénévoles (création en 2023)
- Parlement libre des animateurs (création en 2023)

Au total, en 2023 : 12 comités de projet | 109 participations | 67 personnes différentes

Focus : Lancement du comité de projet « Favoriser l'engagement bénévole »

Lors du Conseil politique du Réseau 44 en octobre dernier, bénévoles et professionnels ont échangé sur les axes du projet de réseau 2024-2028. Au cours de cette soirée, des idées concrètes ont émergé pour donner vie à ces axes, en particulier celui autour de l'engagement bénévole, qui est ressorti comme prioritaire.



Dans la foulée, la Fédération a lancé un comité de projet dédié à cette thématique, avec pour objet notamment, la concrétisation de deux idées exprimées lors du Conseil Politique :

- L'organisation d'une grande fête du bénévolat pour réunir les bénévoles des différents Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale du Réseau 44 ;
- La conception d'un support vidéo (ou autre) pour mieux comprendre ce qu'est le bénévolat au sein de nos structures, et donner envie aux habitants de s'engager.

Ce comité s'est réuni pour la première fois en décembre 2023, réunissant une quinzaine de personnes, avec une majorité de bénévoles, et représentant 9 Centres Sociaux /EVS

Focus : Comité de projet « Numérique »



Depuis 2019, le comité de projet « Numérique » réunit des bénévoles et des professionnels des centres sociaux qui s'intéressent à divers aspects du numérique. Les échanges au sein de ce comité englobent aussi bien l'accompagnement des habitants dans les démarches dématérialisées et le cadre inhérent, l'éthique numérique, le fablab, les projets de reconditionnement, ou encore la question des partenariats.

À noter, la redynamisation de ce comité dès 2022 avec la présence des Conseillers Numériques France Service en poste dans plusieurs Centres sociaux de notre réseau. À regretter cependant, la non-reconduction en 2023 d'une majorité d'entre eux, du fait de la fin du soutien de l'État aux structures qui les employaient.

2. LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2023

a. Un séminaire de rentrée pour les co-responsables

En février, les co-responsables associatifs (*ex administrateurs*) et les salariés de la Fédération se sont retrouvés à la Chapelle sur Erdre pour une journée de séminaire.



Ce séminaire avait un double objectif :

- Se projeter sur le Projet de Réseau 2024-2028 en imaginant sa démarche d'élaboration collective, avec la vigilance d'impliquer l'ensemble du réseau. Mais aussi commencer à identifier les sujets émergents qu'ils seraient pertinents de mettre en réflexion. Nous avons également pris le temps de revenir sur ces dernières années de projets et d'observer les forces et pistes d'amélioration de la Fédération.
- Faire le bilan de notre expérimentation de gouvernance et de fonctionnement pour statuer sur les évolutions à formaliser dans nos statuts pour être voté à l'AG 2023.

b. Notre réseau 44, bien représenté au congrès national à Lille



10 ans après le congrès de Lyon qui avait marqué les esprits, un nouveau congrès national a été organisé à Lille en 2023. Un rendez-vous historique dans l'histoire de notre réseau, qui a rassemblé plus de 4000 personnes, dont 77 bénévoles et professionnels issus de notre Réseau 44 (nous étions une cinquantaine d'acteurs en 2013).

Ce congrès s'articulait autour de la thématique « Justice sociale et démocratie », pour valoriser, questionner et imaginer le rôle des centres sociaux et des fédérations dans la vie démocratique et les contributions de notre réseau à une société plus juste. Au programme, des plénières, des conférences, des ateliers et des animations, où acteurs des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale venant de toute la France, partenaires et chercheurs se sont rassemblés.



Cet évènement venait ponctuer une démarche initiée 3 ans plus tôt, avec entre autres, l'organisation de banquets citoyens au cœur des territoires. Pour rappel, 4 Centres Sociaux de notre réseau avaient organisé l'an passé des banquets citoyens (MQ Méan-Penhoët, CSC Sillon de Bretagne, CSC Bugallière et CSC Tempo).

Ce Banquet Final a été l'occasion d'écrire collectivement les premières lignes du projet de réseau national, qui nous portera pour les 10 prochaines années, mais aussi fêter les 100 ans de la Fédération nationale.

La Fédération 44 a piloté la mobilisation départementale et l'organisation de ce voyage, en se chargeant notamment du déplacement en car, mais aussi de l'animation à bord.

À noter, la présence de jeunes issus du 44, qui ont notamment pu partager lors du congrès, tout le travail mené autour de l'évaluation révélatrice de l'action jeunesse (vidéos et exposition), mais aussi l'intervention de la chargée de mission fédérale lors d'une plénière sur le sujet du vieillissement, notamment en lien avec la recherche I-Care dans laquelle notre fédération était investie.

Au-delà des temps de réflexion, des ressources et des discussions engagées, ce congrès restera dans nos mémoires comme un événement chaleureux et convivial. Il a favorisé non seulement la connaissance mutuelle, mais aussi créé des liens forts. Ces 3 jours ont également permis de recharger nos batteries, avec le sentiment agréable d'œuvrer au quotidien pour quelque chose de beaucoup plus grand, un projet de société beau et inspirant défendu avec ferveur, partout en France.



c. Un premier séminaire pour les directions du Réseau 44



Impulsé pour la première année en juin 2023, le séminaire des directeurs avait une double mission. Il permettait à la fois de prendre le temps de se rencontrer, de se poser ensemble, mais aussi de se donner du temps pour approfondir un sujet qui trouve du sens dans chacun de nos projets.

Travaillé avec le groupe de préparation (Guy, Elise, Valérie LC, Marie) et en lien avec les réflexions des dernières commissions fédérales des directeurs, ce tout premier séminaire avait pour objet : **La transition écologique et sociale et les structures d'animation de la vie sociale.**

La volonté partagée était d'amorcer une réflexion au sein du réseau des Centres Socioculturels et Espaces de Vie Sociale 44, pour travailler sur l'évolution des actions proposées par les structures, en vue d'intégrer davantage les problématiques de développement durable dans les prochaines années.

Dans un cadre décentré, un site balnéaire en Vendée, nous avons pu pendant 2 journées de travail appréhender le sujet du climat, du développement durable, d'identifier la place de l'intervention sociale de proximité sur la notion de transition écologique, mais aussi s'interroger sur la démarche d'engagement sociétal dans notre réseau, en observant nos structures dans leur fonctionnement (gouvernance, territoire, politique sociale, lien aux utilisateurs, égalité discrimination...).

Au total, ce sont 16 directeurs et 3 cadres fédéraux qui ont pu bénéficier de ce temps privilégié.

À noter, une page internet dédiée retrace les réflexions et propose des outils à dispositions pour permettre à chacun de pouvoir s'investir du sujet localement.

<https://paysdelaloire.centres-sociaux.fr/federation-des-centres-sociaux-44/transition-ecologique-et-centres-sociaux-retour-du-seminaire>

code d'accès : 2tonnes



d. Retour sur l'Agora Générale 2023



Le 17 juin 2023, une quarantaine d'acteurs de notre réseau se sont retrouvés au CSC Henri Normand pour l'A.G de la Fédération 44. Cette matinée a démarré par un temps d'Assemblée Générale Extraordinaire permettant de valider l'inscription dans nos statuts du nouveau fonctionnement présenté précédemment. Une fois ces changements validés, nous avons pu poursuivre avec notre première « Agora Générale », nouveau nom inscrit dans nos statuts pour remplacer l'Assemblée Générale.

Cette Agora Générale a été l'occasion de revenir sur les belles réussites et avancées de l'année précédente, échanger sur ce qui nous anime, se projeter sur un nouveau projet de réseau fort, qui réaffirme notre ambition d'être au plus proche des habitants ainsi que notre implication sur les sujets de société qui nous animent (engagement citoyen, développement durable et écologie, place de la jeunesse...) et de voter les différents rapports.

Lors de cette Agora Générale, a eu lieu la première élection des référents politiques, qui siègeront au Conseil Politique pour l'année à venir.

Ainsi, **de 10 administrateurs en 2022, nous passons en 2023 à 64 référents politiques**, impliquant ainsi davantage de personnes et de structures dans la vie de notre Réseau, en lien avec notre volonté d'une meilleure représentativité de notre réseau.



Les référents politiques élus à l'AG 2023 : Bernadette Colas (TEMPO) | Karine Gallou (TEMPO) | Philippe Etienne (LE RELAIS) | Christiane Moriceau (LE RELAIS) | Pascale Bourhis (CSC PIERRE LEGENDRE) | Muriel David (CSC PIERRE LEGENDRE) | Roumaëlle Hense (CSC HENRI NORMAND) | Brigitte Herranz (CSC HENRI NORMAND) | Adrien Voileau (CSC HENRI NORMAND) | Benoit Coutouly (OFFICE SOCIOCULTUREL DE DONGES) | Marie Marrec (MAISON POUR TOUS) | Danièle Veau (MAISON POUR TOUS) | Aurélien Moreau (Office Socio-Culturel Montoirin) | Marlène Deplano (CSC LAMANO) | Isabelle Guiho (CSC LAMANO) | Jean Paul Monnier (CSC BUGALLIERE) | Marie Thérèse Milin (CSC BUGALLIERE) | Thomas Crenn (CSC BUGALLIERE) | Bruno Mouliéras (COLLECTIF PLAISANCE) | Gwénaëlle Augeat (CSC MIREILLE MOYON) | Danièle Bernard (CSC MIREILLE MOYON) | Mélanie Brison (CSC CHÂTEAU) | Cécile Bons (CSC JAUNAIS BLORDIERE) | Jean-Michel Maillard (CSC JAUNAIS BLORDIERE) | Bénédicte Leroux (CSC JAUNAIS BLORDIERE) | Fabienne Henriet Mougeot (CSC LOIRE ET SEIL) | Eric Perraud (CSC LOIRE ET SEIL) | Jean-Christophe Auneau (CSC LOIRE ET SEIL) | Aurélie Souplet (CSC RAGON) | Daniel Cramer (CSC RAGON) | Elise Boisson (Services Régionaux Itinérants) | Marie Angélique Leray (Services Régionaux Itinérants) | Marie Claude Daudin (CSC BOURG) | Brigitte Perraud (CSC BOURG) | Sidy Diallo (CSC SILLON DE BRETAGNE) | Jean Marc Pichon (CSC SILLON DE BRETAGNE) | Gérard Fallot (CSC SILLON DE BRETAGNE) | Pauline O'Meara (CSC SILLON DE BRETAGNE (QPV)) | Bernard Sonnery (CSC SILLON DE BRETAGNE (QPV)) | Jacques Sedilleau (CSC SOLEIL LEVANT) | Yveline Sapin (CSC ALLEE VERTE) | Béatrice Blanchard (CSC ALLEE VERTE) | Brigitte Leger (CSC FONTAINE) | Brigitte Rénévot (CSC FONTAINE) | Marie Favreau (CSC FONTAINE) | Jean-Paul Streiff (MQ LA BOULETTERIE) | Stéphanie Martineau (MQ LA BOULETTERIE) | Yves Herbet (MQ KERLEDE) | Pascale Clement (MQ KERLEDE) | Christophe Depeyris (MQ KERLEDE) | Christine Aulnette (MQ MEAN PENHOËT) | Cyrille Hemery (MQ MEAN PENHOËT) | Pascale Chamouillet (MQ IMMACULEE BEAUREGARD) | Marie Pierre FOURNIER (MQ AVALIX) | Touati MERNIZ (MQ AVALIX) | Jacky Perronnet (MQ AVALIX) | Noël Jousse (Union des associations socioculturelles de Couëron) | Anatole Robin (La Barakatous) | Jérôme COUROUSSE (La Barakatous) | Stéphanie Guigand (La Barakatous) | Alexandra Henry (Association Le Fil) | Priscillia Terrassin (Association Le Fil) | Justine Goarnisson (Ensemble au Tillay) | Jennifer Serre (Ensemble au Tillay)

e. Se fédérer autour d'un SOS collectif – Une mobilisation fédératrice

C'est aussi dans les difficultés que le fédéralisme prend tout son sens. Fin 2023, notre réseau départemental, et plus largement national s'est investi dans une campagne de mobilisation et d'interpellation pour alerter sur la situation de fragilité des Centres Sociaux.

En 2023, la Fédération des Centres Sociaux de France a élaboré, avec l'appui de son réseau, une démarche visant à impulser une mobilisation nationale permettant d'alerter les partenaires nationaux sur les fragilités financières des Centres Sociaux, partout en France et sur leur incapacité à remplir efficacement leurs missions en raison d'un manque de ressources adaptées aux besoins sociaux qui se font de plus en plus grandissants.

Pour découvrir le plaidoyer national, c'est ici : [https://paysdelaloire.centres-sociaux.fr/files/2024/01/Plaidoyer Appel-aux-coresponsables-de-la-cohesion-sociale.pdf](https://paysdelaloire.centres-sociaux.fr/files/2024/01/Plaidoyer_Appel-aux-coresponsables-de-la-cohesion-sociale.pdf)

En bref, cette démarche visait à organiser à tous les échelons des territoires, une mobilisation sans précédent, pour non seulement mettre en lumière les difficultés des Centres Sociaux, mais aussi permettre aux décideurs de prendre la mesure de la situation, pour pouvoir apporter des réponses à court et moyen terme. Parmi les demandes, un fonds exceptionnel de soutien pour 2024, ainsi qu'une réflexion de fond sur les modèles socio-économiques des Centres Sociaux, avec des partenariats sécurisés.

Concrètement, il s'agissait localement de faire signer des cartes postales aux habitants, élus et partenaires et d'organiser partout en France une mobilisation le même jour (le 31 janvier 2024), dans la perspective d'un rendez-vous national avec les partenaires concernés (ministère, CNAF, CNAV, Associations d'élus...).



Fin 2023, la Fédération 44 a partagé la démarche avec son réseau départemental lors d'une visio qui a mobilisé une quarantaine de bénévoles et professionnels. Ce temps permettait non seulement d'expliciter la démarche pensée nationalement, mais aussi de réfléchir collectivement à la manière dont notre réseau 44 souhaitait s'en saisir à l'échelle locale et départementale.

Cette mobilisation donnera lieu en 2024, à l'organisation d'actions locales dans les structures de notre réseau et d'un grand rassemblement le 31 janvier où notre réseau se donnera rendez-vous pour porter le message « SOS, Centres Sociaux sous l'eau ». À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous pouvons d'ores et déjà constater les effets de cette mobilisation nationale, avec notamment de premières réponses partenariales, que ce soit localement ou nationalement.



f. La jeunesse, un chantier fédérateur

2023 fut également l'occasion de se rassembler autour du sujet de l'animation jeunesse, largement investi par notre réseau depuis quelques années. Nous pouvons notamment souligner la journée de débrief du Réseau Jeunes national 2022, qui a permis de rassembler les jeunes et animateurs investis dans l'organisation. Autre temps marquant de 2023 autour de la jeunesse, l'après-midi dédié au Pouvoir d'Agir des jeunes dans la continuité de la formation/action « Développer le Pouvoir d'Agir des jeunes », coanimée avec nos partenaires départementaux (Services de l'État, Caf et Département).



Vous retrouverez plus de détails sur ces temps forts dans la partie suivante dédiée au chantier jeunesse mené en 2023.

III. Les thématiques et chantiers particulièrement investis en 2023

1. CAP SUR LE NOUVEAU PROJET DE RESEAU 2024-2028

L'année 2023 a été marquée par l'élaboration du nouveau projet de réseau qui guidera notre action pour les 4 années à venir. Le projet de réseau s'est construit collectivement, permettant à chaque acteur, chaque structure du réseau de pouvoir y contribuer, pour construire un projet en lien avec les réalités de terrain des Centres Sociaux ou d'Espace de Vie Sociale, mais aussi avec les enjeux de société et les nombreux défis auxquels les habitants sont confrontés.

Ainsi, de nombreux espaces en 2023 ont permis de capitaliser le fruit de la veille partagée, de réfléchir aux enjeux d'aujourd'hui pour notre réseau et d'anticiper ceux des prochaines années. À noter parmi ces espaces :

- Le séminaire de rentrée des co-responsables ;
- Les différentes commissions de professionnels et comités de projet thématiques ;
- Les 6h de car où 60 personnes de notre réseau étaient réunies pour se rendre au congrès de Lille, mais aussi les ateliers et plénière du congrès qui ont pu décentrer notre réflexion ;
- Plusieurs Groupes Moteurs de la Fédération dédiés
- Le Conseil Politique du Réseau 44 d'octobre.

Le Conseil Politique d'octobre 2023 a permis de présenter une première version des ambitions et axes du projet de Réseau 2024-2028. Les participants ont ainsi pu confronter la pertinence au regard de leurs réalités de terrain, proposer quelques ajustements et prioriser les chantiers qui nous conduiront jusqu'en 2028. Ce fut également l'occasion d'imaginer des premières pistes d'actions concrètes à mettre au travail, en lien avec les chantiers jugés prioritaires, dès cette année.

Fin 2023, les axes du nouveau projet de réseau sont finalisés. Le projet de Réseau 2024-2028 dans sa version intégrale sera partagé lors de l'Agora Générale 2024.

Les axes du projet de Réseau 2024-2028 :

1. Des habitants engagés, la raison d'être de nos projets !
2. Les rêves et colères des habitants : Ça nous concerne !
3. Centres sociaux et EVS : exister, encore et toujours !
4. La démocratie : avant tout, une affaire d'habitants !
5. Écologie : notre part à prendre, ici et maintenant !



Projet de Réseau 2024-2028

La version finale des axes suite au Conseil Politique du 02/10/23

À noter, l'intégralité du Projet de Réseau sera présenté et soumis aux votes lors de l'Agora Générale 2024

DES HABITANT-E-S ENGAGÉ-E-S, LA RAISON D'ÊTRE DE NOS PROJETS !

- ➔ Donner envie aux habitant-e-s de s'engager dans nos structures pour agir sur leur lieu de vie
- ➔ (Re)donner du sens, du plaisir et de la convivialité dans l'engagement
- ➔ Accompagner les parcours d'engagement des bénévoles, à partir de qui ils sont, d'où ils sont et ce qu'ils souhaitent
- ➔ Se former et s'outiller pour approfondir le travail associé entre bénévole et professionnel-le-s

LES RÊVES ET COLÈRES DES HABITANT-E-S : ÇA NOUS CONCERNE !

- ➔ Récolter et identifier les difficultés du quotidien des habitant-e-s
- ➔ Développer de la proximité avec les habitants-e-s du territoire, notamment ceux que l'on ne connaît pas ou peu
- ➔ Favoriser et soutenir les solidarités de proximité comme premiers remparts à la précarité et aux injustices
- ➔ Mobiliser les alliances partenariales pour construire des réponses alternatives aux préoccupations des habitant-e-s
- ➔ Permettre aux habitant-e-s d'agir sur les problèmes qui les concernent, et soutenir ceux et celles qui le font déjà !

CENTRES SOCIAUX ET EVS : EXISTER, ENCORE ET TOUJOURS !

- ➔ Affirmer l'indispensabilité de nos structures sur les territoires
- ➔ Affirmer les spécificités de nos modes d'intervention et la nécessité de préserver notre autonomie de projet
- ➔ Réinterroger nos modèles (fonctionnement, économie, partenariats...)

LA DÉMOCRATIE : AVANT TOUT, UNE AFFAIRE D'HABITANT-E-S !

- ➔ Oser organiser la confrontation d'idées et de points de vue
- ➔ Permettre à chacun-e de prendre et trouver sa place dans le débat démocratique, et plus largement dans la société
- ➔ Être aux côtés des habitant-e-s qui se mobilisent, en conformité avec les valeurs de notre réseau
- ➔ S'autoriser à organiser des débats sur les sujets de société qui nous préoccupent, pouvant conduire à une expression collective

ÉCOLOGIE : NOTRE PART À PRENDRE, ICI ET MAINTENANT !

- ➔ Prendre conscience collectivement des enjeux environnementaux et s'interroger sur notre rôle dans la transition écologique
- ➔ Développer une approche pragmatique de l'écologie qui s'incarne dans le quotidien des habitant-e-s
- ➔ Accompagner et soutenir les initiatives d'habitant-e-s en faveur de l'environnement
- ➔ Adopter en interne, des pratiques et fonctionnements plus respectueux de l'environnement

2. LA JEUNESSE, UN CHANTIER TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE

Une fois n'est pas coutume, le chantier jeunesse a été dynamique en 2023. Notre engagement continu au service d'une animation jeunesse favorisant l'émancipation et le développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes porte ses fruits. Pour en attester, une évaluation révélatrice menée en 2023, directement auprès des jeunes témoigne de l'impact des Centres Sociaux dans leur parcours d'engagement. Toutes ces avancées sont rendues possibles, entre autres, par l'investissement des acteurs de terrain, qui œuvrent au quotidien auprès des jeunes, mais aussi à la confiance des partenaires qui cheminent avec nous, partageant les mêmes ambitions.

a. Une évaluation révélatrice de l'action jeunesse



Depuis plus de 6 ans, la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique est engagée, avec son réseau et ses partenaires, dans une démarche permettant d'appréhender l'animation jeunesse en centre social, comme un levier d'émancipation pour les jeunes. Il s'agit d'adapter ses postures et pratiques pour pouvoir accompagner le développement du Pouvoir d'Agir et la citoyenneté des jeunes.

Pour mesurer l'impact de notre approche autour du développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes, nous avons initié, une démarche visant à produire une évaluation révélatrice. Il s'agissait d'explorer de nouvelles formes d'évaluation, moins normatives et plus en lien avec ce que vivent les personnes en mettant en discussion la valeur créée par l'action et ses impacts sur les personnes directement concernées, en favorisant l'expression, au-delà de ce que l'évaluation normative aurait pu cadrer. Concrètement, nous avons donné la parole à ceux et celles directement concernés : Les jeunes qui fréquentent des Centres Sociaux, leurs animateurs, ainsi que les administrateurs.

Cette démarche avait été initiée dans le cadre du groupe « Citoyenneté et Pouvoir d'Agir des Jeunes » du Schéma départemental de l'Animation de la Vie Sociale, et s'est poursuivie au-delà, portée par la Fédération 44.

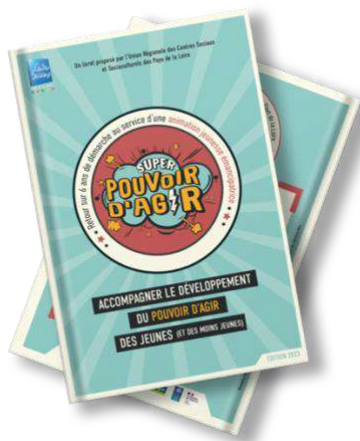
L'année 2023 fut l'occasion de poursuivre ces travaux et de produire une série de supports permettant non seulement l'évaluation, mais aussi la valorisation et la discussion.

Vous retrouverez page 44, plus de détail sur les supports produits (vidéos, podcast et exposition).

b. Parution d'une version étoffée du livret sur le Pouvoir d'Agir des jeunes

Après deux cycles de formation/actions autour du développement du Pouvoir d'Agir des jeunes et de nombreuses expérimentations à différentes échelles du territoire, nous sommes fiers de constater les bénéfices d'une telle démarche.

Ces évolutions de pratique ont été rendues possibles par un changement de regard sur la jeunesse, une ré-interrogation fondamentale de nos postures et de la place que nous donnions aux jeunes, mais aussi par de l'outillage adapté.



Pour capitaliser nos travaux, nous avons en 2023 produit une nouvelle version enrichie du livret « Accompagner le développement du Pouvoir d'Agir des Jeunes (et des moins jeunes) », paru quelques années plus tôt. Entre apports, méthodologie et témoignages, ce livret revient sur ces années d'expérimentations et sur le processus d'accompagnement auquel nous croyons dans notre réseau.

Ce livret est un document d'exploration pour toutes les personnes qui souhaitent inspirer leur pratique, au service d'une animation qui donne la possibilité aux jeunes (et aux moins jeunes) de développer leur Pouvoir d'Agir, de s'épanouir et de s'engager au service du collectif !

À retrouver sur www.centres-sociaux44.fr

En 2023 : 500 exemplaires physiques distribués et + de 250 téléchargements de la version numérique disponible sur notre site internet.

c. Nos travaux sur la jeunesse présentés au directeur de la CNAF



En visite en Loire-Atlantique, le directeur de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) Nicolas Grivel, a souhaité rencontrer des structures de l'animation de la vie sociale pour découvrir notre approche de l'animation jeunesse, en lien avec le déploiement expérimental de PS jeunes dont notre réseau a largement été doté. Ce temps fut l'occasion de lui partager nos travaux autour de l'évaluation révélatrice, de lui remettre le livret « Développer le Pouvoir d'Agir des jeunes » et d'organiser un temps de discussion avec des animateurs, des directions de Centres Sociaux de notre réseau. Cette visite témoigne de l'intérêt de notre approche et la reconnaissance de nos travaux sur le sujet.

d. « After DPAJ » : un temps fort autour de l'animation jeunesse



Dans la continuité de la formation/action « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes » qui s'est déroulée en 2022 dans l'ouest du département, la Fédération, la DSDEN, le département et la CAF 44 ont organisé une après-midi autour du Pouvoir d'Agir des jeunes, à destination des bénévoles et professionnels des Centres Sociaux, associations et collectivités mais aussi des élus qui avaient participé à la formation/action.

Lors de cette journée, les participants ont échangé sur les avancées concrètes, et formuler les perspectives pour poursuivre ce chantier autour d'une animation jeunesse émancipatrice. Ce rendez-vous a également permis l'intervention du sociologue Chafik Hbila sur l'évolution de l'intervention sociale auprès de jeunes et son impact, la diffusion de la vidéo réalisée dans le cadre de l'évaluation révélatrice, le partage de l'exposition associée, ainsi que la diffusion du livret enrichi sur le Pouvoir d'Agir des jeunes, réalisés par la Fédération.

Les partenaires institutionnels*, également présents à ce temps, ont pu échanger sur leurs ambitions partagées en matière d'animation jeunesse ainsi que les perspectives à donner sur ce chantier à l'échelle du département.

Cette journée a non seulement démontré l'investissement et les avancées de notre réseau pour une animation jeunesse renouvelée, mais aussi, la qualité de la coopération avec les partenaires institutionnels avec qui nous partageons la même ambition.

** Étaient présents : Danielle Cornet, Vice-présidente Jeunesse et citoyenneté, égalité femmes/hommes, éducation populaire, enjeux bretons au Conseil Département 44 – Virginie Merle, Cheffe du Service Jeunesse et Éducation Populaire au Conseil Département 44 - Jérôme De Micheri, Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la DSDEN 44 et Thierry Delemotte, directeur de l'action sociale de la CAF 44*

e. Un temps de retour sur le Réseau Jeunes national organisé en 2022

En 2022 à Pornichet, 300 jeunes et animateurs issus de toute la France s'étaient réunis dans le cadre du Réseau Jeunes National, piloté par la Fédération des Centres Sociaux de France et coorganisé pour cette édition avec notre Réseau 44. Les jeunes du département étaient particulièrement investis dans l'organisation de ce temps et dans l'accueil des autres délégations.

Début 2023, les jeunes et animateurs investis dans l'organisation se sont retrouvés au Centre Social Pierre Legendre pour débriefer, mais aussi se projeter sur de prochains projets. Lors de cette journée, chacun a pu prendre, avec fierté, la mesure de son engagement et mesurer les effets bénéfiques de leur participation à ce projet.



f. Préparation d'un séminaire par et pour les animateurs jeunesse

En 2023, lors d'une commission jeunesse, les animateurs présents ont évoqué l'idée d'un temps entre animateurs jeunesse pour réfléchir au sens de leur métier, partant du constat qu'il avait évolué ces dernières années, notamment en lien avec la dynamique de notre réseau autour du Pouvoir d'Agir des jeunes. Pour concrétiser ce projet, la Fédération a lancé un comité de projet où 6 animateurs se sont investis dans la préparation de ce séminaire, qui aura lieu en avril 2024.

En 2023, le comité s'est réuni 3 fois, entre septembre et décembre.

g. Participation des jeunes au Congrès de Lille



En 2023, une dizaine de jeunes issus des Centres Sociaux du Réseau 44 ont pris part au voyage à Lille organisé par la Fédération 44, pour participer au congrès national des Centres Sociaux, sur la thématique de la démocratie et de la justice sociale. Au-delà de la participation aux différents ateliers et plénière, les jeunes ont également pu animer un stand pour présenter la vidéo et l'exposition réalisée par notre réseau dans le cadre de l'évaluation révélatrice de l'action jeunesse, à laquelle certains jeunes présents avaient participé.

À noter pendant la plénière finale de ce congrès, l'interpellation remarquée d'autres jeunes présents, pour réclamer plus de place et de considération pour les jeunes dans les différents espaces de notre réseau national.

h. Soutien d'un Parlement Libre des Jeunes à Rezé

La Fédération 44 a soutenu un projet de Parlement libre des jeunes, porté par les 5 Centres Sociaux de Rezé, en partenariat avec la commune. Ce parlement libre des jeunes, qui s'est déroulé le 21 et 22 octobre 2023, a permis à 32 jeunes de pouvoir s'exprimer librement sur ses rêves et ses colères, pour ensuite les transformer en piste d'idées concrètes.

À souligner également :

- La Fédération 44 est le relai départemental Junior Association et accompagne les habilitations ;
- La Fédération 44 accompagne l'accueil de volontaire en Service Civique dans les structures du réseau 44, via l'agrément national ;
- Impulsés et animés par la Fédération 44, les animateurs jeunesse se retrouvent tous les 2 mois environ lors de « Commission Jeunesse »



- La Fédération a participé aux discussions aux côtés des autres partenaires pour qu'un axe autour de l'engagement et le Pouvoir d'Agir des jeunes soit présent dans le nouveau Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale de Loire-Atlantique ;
- L'animation d'un site ressource dédié : pouvoirdagirdesjeunes.centres-sociaux.fr.



À noter, la deuxième et dernière année du soutien de la Fédération des Centres Sociaux de France, dans le cadre de la motion jeunesse nationale, ainsi que la dernière année du soutien pluriannuel des services de l'État (en cours de renouvellement). Ces soutiens, sur la stratégie jeunesse globale, ont rendu possible les travaux ambitieux menés par notre réseau 44.



3. ALLER-VERS, REVENIR AUX FONDAMENTAUX

Depuis quelques années, notre réseau s'est emparé du sujet de l'« Aller-Vers ». De plus en plus instauré dans les pratiques des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de notre réseau, l'« Aller-Vers » réinterroge les pratiques instituées ainsi que la proximité avec les habitants. En 2023, notre réseau a poursuivi ce chantier, avec notamment de l'expérimentation et de l'outillage.

a. La construction d'un outil au service du réseau

La Fédération 44 est actuellement engagée dans un travail portant sur la création d'un support sur la démarche d'« Aller-Vers ». Ce projet vise à développer un outil ressource destiné à soutenir les structures dans la construction de leur projet d'Aller-Vers.

Ce projet comprendra deux composantes principales :

- Un livret théorique pédagogique sur le concept de l'Aller-Vers : Ce document fournira une base théorique solide sur les principes et les enjeux ;
- Un outil annexe de méthodologie et de mise en pratique : cet élément complémentaire sera conçu pour aider les structures à concrétiser et à appliquer les concepts théoriques abordés dans le livret principal. Il inclura des exemples concrets tirés du terrain, offrant ainsi des modèles pratiques pour guider les structures dans la mise en œuvre de leur démarche Aller-Vers.

Pour illustrer ce travail, une série d'entretiens ont été réalisés auprès d'acteurs du réseau qui proposent des actions d'Aller-Vers.

Le livret et l'outil sont actuellement en cours de finalisation pour une publication pour l'agora générale de 2024.

b. Comités de projet « Aller-Vers », lieux d'expérimentation

La Fédération 44 anime un comité de projet sur la thématique de l'Aller-Vers. En 2023, ce comité de projet a pris une nouvelle configuration. En plus de permettre une acculturation des acteurs des Centres Sociaux / Espaces de Vie Sociale à la démarche par l'échange de pratiques et la transmission d'apports théoriques, les comités de projet Aller-Vers sont devenus des espaces d'expérimentation.

Chaque comité de projet est l'occasion pour une structure de tester, avec l'aide du collectif, l'Aller-Vers sur son territoire. La structure d'accueil présente le terrain, le groupe imagine l'animation et l'ensemble du collectif l'anime sur le terrain. C'est l'occasion pour les personnes encore hésitantes de s'essayer à la démarche et pour les plus aguerries de se perfectionner. Animée par la Fédération, chaque séance est riche d'enseignements.



En 2023, 3 comités de projets « Aller-Vers » réunissant 11 personnes en moyenne

c. Aller-Vers et renouvellement de projet social

Dans le cadre de son partenariat avec la CAF, la Fédération 44 propose un accompagnement aux Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale qui le souhaitent pour le renouvellement de leur projet social. Cet accompagnement se fait à travers des séances thématiques, que les structures sélectionnent à partir d'un catalogue comprenant 8 sujets différents. Parmi ces séances, une sur la thématique de « l'Aller-Vers ».

La séance s'intitule : « **Et si on intégrait (vraiment) les pratiques d'Aller-Vers dans le nouveau projet social ?** ». Cette séance permet l'acculturation à l'Aller-Vers et la compréhension des enjeux d'une telle démarche. Il s'agit également de s'outiller méthodologiquement pour engager de premières actions sur son territoire, en lien avec le renouvellement du projet social.

À noter, l'ACCOORD a sollicité la Fédération 44 pour une intervention en séance collective sur la thématique de l'Aller-Vers, à destination des Centres Sociaux de Nantes en renouvellement de projet social. Cette séance s'est tenue en janvier 2023 et a mobilisé 18 professionnels et 2 bénévoles de l'ACCOORD.

d. Centres Sociaux et itinérance

Même si la distinction entre « Aller-Vers » et itinérance est notable, les outils d'itinérance développés par les structures de notre réseau (triporteurs, camions, caravane...) permettent aux Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale d'aller à la rencontre des habitants et animer l'espace public.



Pour rappel, 17 structures de notre réseau ont bénéficié de soutien pour l'acquisition d'équipements dans le cadre du projet « Centres Sociaux itinérants » porté par la Fédération des Centres Sociaux et soutenu dans le cadre de France Relance. Cela représente 9 projets sur les 47 financés pour la France entière.

En juin 2023, la Loire-Atlantique a accueilli le séminaire de clôture de ce projet national, permettant ainsi aux 47 porteurs de projets de se retrouver au CSC Château à Rezé pour faire le bilan et l'analyse de cette démarche.



À noter également la présence au congrès de Lille du camion « iti'tempo » du CSC Tempo et du triporteur du CSC Bugallière.



Toujours en 2023, la Fédération a également accompagné les administrateurs des Centres Socioculturels Sillon de Bretagne et Soleil Levant, pour une séance de réflexion collective sur l'habillage graphique, l'esprit et le nom du camion, acquis dans le cadre des « Centres Sociaux itinérants ». Ce camion sera partagé entre les Centres Sociaux de Saint-Herblain et permettra d'aller à la rencontre des habitants, au cœur des quartiers herblinois.

4. VIEILLISSEMENT, UN RESEAU ENGAGE PAR ET POUR LES SENIORS

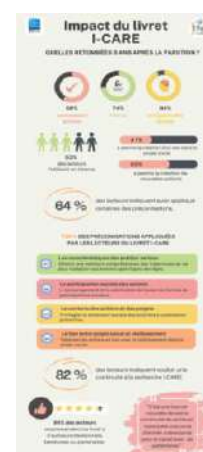
Le vieillissement fait également partie des sujets sur lequel la Fédération a su développer une expertise avérée, accompagnant et outillant ainsi les structures du réseau dans leurs pratiques, tout en développant un cadre partenarial sécurisant pour inscrire durablement ce sujet dans le quotidien des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale.

a. Un travail de recherche sur le vieillissement

De 2016 à 2019, l'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire, a réalisé une étude doctorale visant à mesurer l'impact des actions menées par les CSC en matière de prévention de la perte d'autonomie chez les seniors et les âgés. Recherche, à laquelle, un large panel de Centres Sociaux du 44 a participé. Ce travail a donné lieu, en 2020, à la production du livret I-CARE.

En 2023, afin d'évaluer les retombées de ce livret, trois ans après sa publication et pour réfléchir aux prochaines étapes à entreprendre suite à cette recherche, une enquête par questionnaire a été soumise aux Centres Sociaux du réseau, sur chacun des départements.

Les Centres Sociaux du réseau 44 représentent 31% des répondants à l'enquête. Plus globalement, 82% des répondants ayant lu le livret I-CARE souhaitent voir une continuité à la recherche, notamment, à travers l'organisation de séminaires,



formations ou groupes de réflexions sur le sujet. Une réflexion et une organisation à laquelle prendra part la Fédération des Centres Sociaux et EVS de Loire-Atlantique courant 2024-2025.

Dans cette même perspective, la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique a été sollicitée pour participer à la réflexion d'un référentiel d'évaluation sur les actions « Bien vieillir » des Centres Sociaux dans le cadre d'une démarche portée par l'Union Régionale des Fédérations des Centres Sociaux PACA.

b. Partenariat de confiance avec la Conférence des financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie (CFPPA)

Depuis 2021, les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale et la Fédération 44 sont liés à la CFPPA par une convention pluriannuelle sur 3 ans permettant ainsi, le développement de projets à destination des seniors au sein de notre réseau.

En 2023, la CFPPA, la Fédération 44 et les Centres Sociaux ont procédé à l'évaluation des 3 années de conventionnement, l'occasion de se féliciter des avancées réalisées, d'observer la pertinence de la pluri annualité pour sécuriser et pérenniser les projets, mais aussi témoigner de la reconnaissance et la confiance réciproque, au cœur de ce partenariat.

Dans le cadre de ce bilan, la Fédération a réalisé une vidéo de témoignages des seniors concernés par les activités financées par la CFPPA afin d'incarner en paroles et en images toute la richesse de ce que produisent les actions, parfois peu perceptible lors des bilans traditionnels. Cette vidéo a été présentée à l'assemblée plénière de la CFPPA pour enrichir les discussions sur le renouvellement de la convention (plus d'infos sur cette vidéo page 49).

Reconnaissant l'expertise de terrain et le savoir-faire des Centres Sociaux et Espaces de vie Sociale, la convention pluriannuelle sera renouvelée en 2024. À souligner en 2023, le travail conjoint de la Fédération et de la CFPPA afin de faciliter pour les structures porteuses de projets, les modalités de dépôts et de bilan pour les 3 nouvelles années de conventionnements.

Aussi, le travail de fond entre la CFPPA et la Fédération ainsi que la qualité de la coopération permettra en 2024, l'évolution des termes du partenariat, avec une nouvelle convention enrichie.

c. Comité de projet 60 ans et +

Depuis 2018, la Fédération 44 anime le comité de projet « 60 ans et + », dédié à l'accompagnement du vieillissement dans les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale du Réseau. En 2023, les bénévoles et professionnels de ce comité se sont retrouvés à plusieurs reprises.

Retrouvez quelques exemples de sujets abordés :

- Le bilan du partenariat avec la Conférence des Financeurs de la Prévention et de la perte d'autonomie ;
- Création d'un support de valorisation de la pluralité des thématiques proposées pour les seniors dans nos centres Sociaux / EVS ;
- Travail autour des pistes d'actions concrètes pour développer l'action à destination des seniors, à partir des préconisations de la recherche I-Care.

2023 a également été l'occasion de réinterroger l'importance de la place des bénévoles au sein de ce comité. Cette réflexion a donné un nouvel élan au comité, avec un investissement bénévole en pleine croissance.

En 2023, 4 comités de projets « 60 et + » et 18 personnes différentes, dont 16 bénévoles

5. L'ÉCOLOGIE, UN CHANTIER NECESSAIRE

Notons également en 2023, la poursuite du chantier autour de l'écologie initié l'an passé. Face à l'urgence climatique et aux défis environnementaux qui en découlent, il est primordial que notre réseau assume sa part de responsabilité dans cette transition écologique nécessaire et étroitement liée au quotidien des habitants.

a. Élaboration d'une approche commune autour de l'écologie

L'année 2023 nous permettra de recentrer notre approche de l'écologie et la place que notre réseau peut prendre dans cette transition, comme en atteste l'axe 5 du futur projet de réseau.

Écologie : notre part à prendre, ici et maintenant !

- ➔ Prendre conscience collectivement des enjeux environnementaux et s'interroger sur notre rôle dans la transition écologique ;
- ➔ Développer une approche pragmatique de l'écologie qui s'incarne dans le quotidien des habitants ;
- ➔ Accompagner et soutenir les initiatives d'habitants en faveur de l'environnement ;
- ➔ Adopter en interne, des pratiques et fonctionnements plus respectueux de l'environnement.

b. Un séminaire de direction sur la thématique du développement durable

Le 29 et 30 juin 2023, les directeurs et directrices du Réseau 44 se sont réunis en Vendée pour un séminaire de deux jours, dans le but d'initier une réflexion sur l'intégration des problématiques de développement durable au sein de nos Centres Sociaux /Espaces de Vie Sociale.



Ce séminaire a démarré par l'atelier sur la « fresque du climat », qui permet d'aborder le changement climatique comme un enjeu stratégique majeur nécessitant de prendre conscience collectivement des impacts du dérèglement climatique et des actions concrètes à entreprendre tant dans notre quotidien que dans nos structures.

Ensuite, une discussion sur les leviers individuels pour réduire l'empreinte carbone a suivi, ainsi qu'une exposition sur le sujet présentée par le chargé de mission de la Fédération des Centres Sociaux de Vendée, enrichissant ainsi nos connaissances.



La salle de séminaire s'est ensuite transformée en tribunal pour jouer le procès des Centres Sociaux, accusés par la partie civile, d'inaction climatique. Les arguments de la partie civile révélant ce que les centres sociaux ne font pas aujourd'hui et qu'ils pourraient d'ores et déjà mettre en place face aux arguments de la défense révélant ce

que les centres sociaux font déjà pour la transition écologique.

Cette animation a permis de mettre en lumière les premières avancées de notre réseau sur le sujet, mais aussi de commencer à dresser des perspectives à court et moyen terme.

À la sortie de ces deux jours, nous avons pu nous projeter sur la manière dont chaque structure, et plus largement le Réseau 44, pouvait développer ses pratiques sur le sujet.

Les pistes d'action :

- **À l'échelle des Centres Sociaux :** Rendre plus visible cette problématique dans nos projets sociaux, susciter le débat en interne et avec les habitants, valoriser les initiatives existantes, former les équipes à la transition écologique et placer le climat comme une thématique centrale.
- **À l'échelle du réseau :** Partager les enseignements de ce séminaire, envisager des initiatives similaires avec les coordinateurs de nos structures, organiser une journée départementale pour impliquer davantage d'acteurs, développer de nouveaux partenariats, investir ce chantier plus largement.

c. De l'outillage à disposition du réseau

En 2023, la Fédération s'est équipée de jeux permettant d'aborder l'écologie, à disposition des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale du Réseau qui souhaitent s'en emparer :

- 2030 Glorieuses : un jeu de société captivant qui simule la reconstruction d'une économie post apocalyptique dans un monde futuriste.
- Nos vies bas carbone : pour explorer les défis et les opportunités de mener une vie écologique dans un monde en transition.
- Carboniq : un jeu où vous devez gérer votre empreinte carbone tout en prenant des décisions stratégiques pour un avenir durable.

Mais aussi...

- Participation avec l'Union Régionale à la construction d'une formation pour permettre aux Centres Sociaux de s'emparer en équipe de l'écologie et de construire un plan d'action en interne ;
- Une séance de travail en lien avec l'écologie parmi les thématiques d'accompagnement au renouvellement du projet social proposé par la Fédération 44.

IV. Communiquer pour exister et défendre notre approche

Malgré les actions notables sur le terrain et leurs impacts positifs sur les habitants, les Centres Sociaux / EVS rencontrent parfois des difficultés à communiquer efficacement sur leurs projets, leur sens et leurs impacts pour les habitants et le territoire. Afin d'accompagner ces structures sur cette dimension, la Fédération s'engage à promouvoir et valoriser le concept de « Centre Social », mettant en lumière ses bénéfices pour les habitants et sa pertinence indiscutable au cœur des territoires. En 2023, ces efforts de communication ont été particulièrement intensifiés, contribuant à la consolidation voire au développement de partenariats par l'acculturation à nos façons de faire, et la démonstration de ce qu'elles produisent.

Toutes les productions présentées dans cette partie sont à retrouver sur www.centres-sociaux44.fr

a. Connaissez-vous (vraiment) les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de Loire-Atlantique



L'an passé, la Fédération a initié une campagne de communication multi-supports permettant de donner à lire sur ce que sont, et ce que font les Centres Sociaux /Espaces de Vie Sociale de notre réseau, en insistant sur la pluralité des publics et thématiques investis et défendant l'approche spécifique défendue dans nos projets. Pour compléter cette campagne, la Fédération a produit un nouveau support, au format livret.

Ce livre propose une présentation générique du concept « Centre Social » et de ses spécificités d'interventions, mais aussi une approche par thématique, avec pour chacune, des exemples concrets d'initiatives développés par notre réseau (enfance, jeunesse, parentalité, handicap/aidant, lutte contre l'exclusion et les discriminations, vieillissement, mobilité, culture, développement durable, numérique).

À noter, ce support a permis une meilleure vision de ce qu'étaient les Centres Sociaux et a été un outil clé dans le processus de rénovation du partenariat entre les Structures d'Animation de la Vie sociale et le Département qui donnera lieu en 2023 à l'évolution des soutiens pour les Centres Sociaux / Espaces de Vie Sociale.

b. Démontrer et défendre la plus-value de notre approche de l'animation Jeunesse

Tout le travail mené autour du changement de regard et de pratiques de l'animation jeunesse (cf page 34) n'aurait pas pris une telle dimension sans une approche communicante pour donner à lire sur nos travaux, les essayer, en valoriser les impacts et acculturer les différentes parties prenantes.

L'année 2023 fut marquée par la réalisation de plusieurs supports majeurs, en lien avec le chantier jeunesse.

Des supports en lien avec l'évaluation révélatrice

Comme présenté page 34, la Fédération a bouclé en 2023, un chantier autour d'une évaluation révélatrice de notre approche de l'animation jeunesse, où la parole a été donnée aux premiers concernés, les jeunes eux-mêmes. Ce chantier ambitieux a permis la production de différents supports, qui se veulent des outils de valorisation, mais également des supports à discussions pour tous ceux qui souhaitent questionner leur pratique.

Au total, ce sont 18 jeunes qui ont accepté de se prêter au jeu de l'interview pour parler de leur expérience au sein du Centre Socioculturel.

Des vidéos de témoignages :

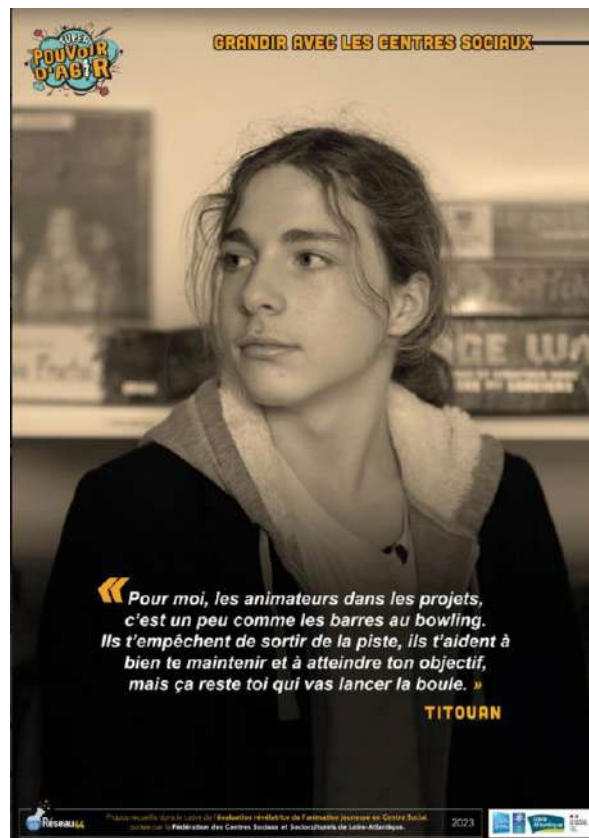
Ces interviews ont donné lieu à une vidéo de 40 min de témoignages, intitulée « *Pouvoir d'Agir des jeunes : Paroles aux concernés !* ». Cette vidéo est également disponible en version décomposée avec 6 épisodes de quelques minutes.

À noter, ce contenu est également disponible en version podcast.



Une exposition de témoignages « Grandir avec les Centres Sociaux »

Des verbatims extraits de ces interviews ont également permis la réalisation d'une exposition de 14 panneaux qui a pu être affichés notamment lors de l'après-midi sur le Pouvoir d'Agir des Jeunes à Montoir de Bretagne, lors du congrès de Lille, lors de la rencontre avec le directeur de la Caisse Nationale des Allocations familiales, mais aussi en affichage dans différents Centres Sociaux du réseau.



À (re)découvrir sur centres-sociaux44.fr

c. Des supports pour affirmer les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale comme acteurs légitimes et pertinents sur le champ du vieillissement

De plus en plus, les Centres Sociaux développent des actions à destination des seniors et jouent un rôle majeur dans l'accompagnement de l'avancée en âge des habitants. Ils sont maintenant reconnus par les partenaires, comme des acteurs indispensables dans l'accompagnement des seniors. Cette reconnaissance est rendue possible grâce à la pertinence des actions de terrains proposées, mais aussi par la production de supports démontrant l'approche défendue et l'impact pour les seniors. En 2023, ce sont deux nouveaux supports sur le sujet du vieillissement, produit par la Fédération 44.

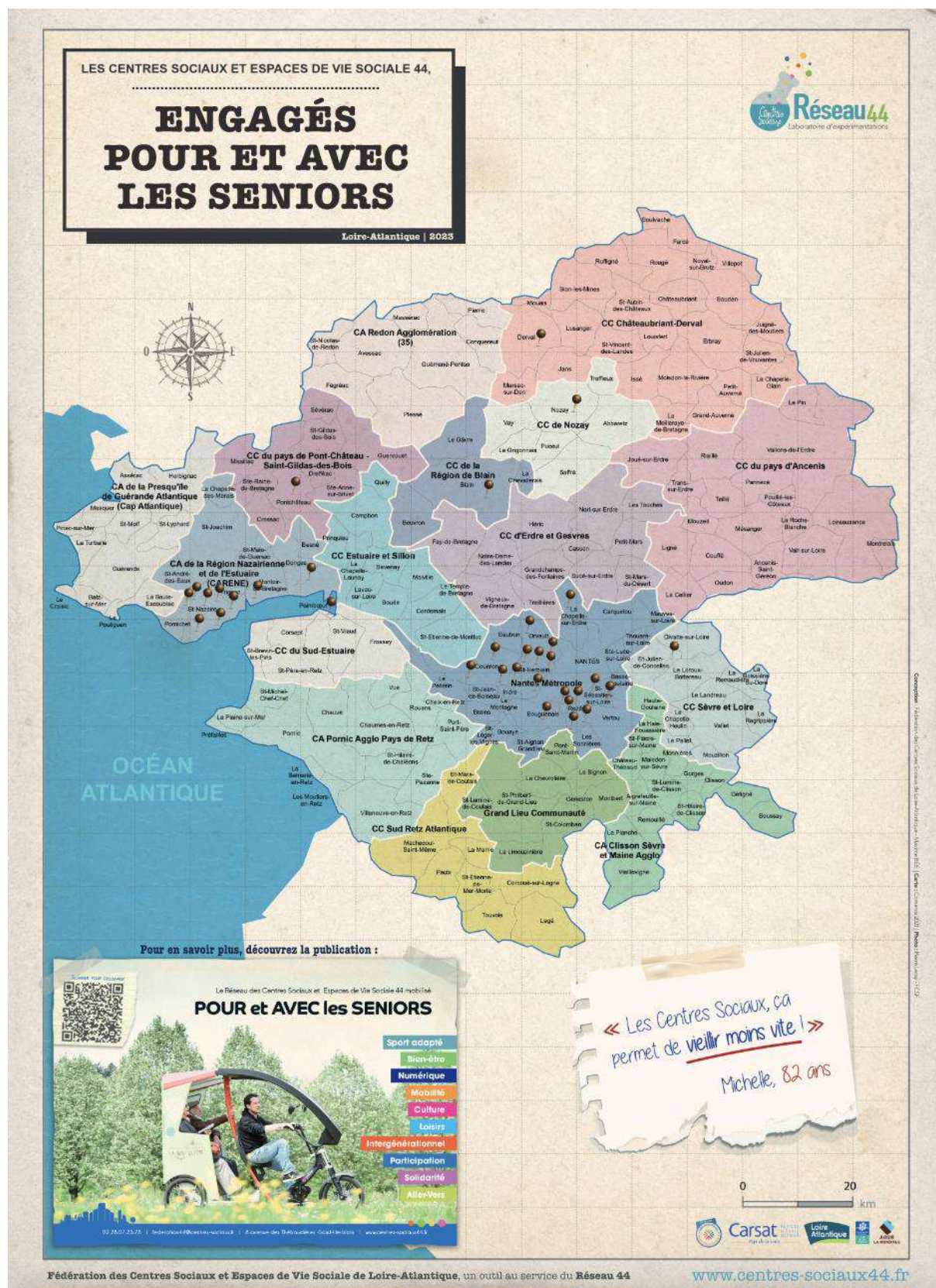
[Un livret et une affiche « le Réseau 44, engagé pour et avec les seniors »](#)

Afin d'offrir une vue d'ensemble de la diversité des actions proposées par les Centres Sociaux/Espaces de Vie Sociale en matière de vieillissement et dans l'objectif d'accroître la visibilité de ces initiatives, le comité de projet 60 ans et plus du réseau 44 a travaillé sur l'élaboration d'un livret regroupant des exemples concrets d'actions.

Ce livret est organisé en 10 entrées thématiques que sont : le sport-adapté ; le bien-être ; le numérique, la mobilité, la culture, les loisirs, l'intergénérationnel, la participation, la solidarité et l'Aller-Vers.



Il est complété d'une carte du territoire de la Loire-Atlantique qui permet de visualiser la position des Centres et Espaces de Vie Sociale qui proposent des actions à destination des seniors. Un document ressource permettant l'exploitation à l'échelle départementale, mais aussi localement par les Centres Sociaux du Réseau.



La vidéo « Les Centres Sociaux ça permet de vieillir moins vite »



Dans le cadre du bilan des conventions pluriannuelles entre la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale, la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique a donné la parole aux seniors qui participent aux actions des CSC de son réseau. Un bilan, réalisé sous le format vidéo, qui transcende les chiffres pour offrir une vision authentique de l'impact concret des actions sur la vie des usagers.

Grand merci aux 27 personnes, issues de 7 structures différentes qui ont accepté de se prêter au jeu de l'interview pour nous raconter ce qu'elles vivent avec les Centres Sociaux et les Espaces de Vie Sociale.

Les témoignages recueillis offrent un éclairage puissant sur le rôle essentiel des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale dans les parcours de vie, mettant en lumière des sentiments profonds tels que le bien-être, psychique, le sentiment d'utilité sociale ou encore l'estime de soi. Des paroles fortes, révélatrices du rôle singulier qu'occupent les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale dans les trajectoires individuelles et collectives et ce à tous les âges de la vie.

Cette vidéo a été diffusée notamment lors de l'assemblée plénière de la Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'autonomie. Plus qu'un bilan, elle est un outil de valorisation et de discussion à disposition des structures et partenaires.

Vous pouvez retrouver la vidéo sur : www.centres-sociaux44.fr

Mais aussi en 2023 :

- 46 newsletters hebdomadaire « les infos de la semaine », envoyées chaque semaine à plus de 600 acteurs du réseau et partenaires, permettant de valoriser nos chantiers départementaux et l'action des structures de notre réseau ;
- L'implication de notre réseau dans l'observatoire SENACS et la réalisation de supports pour en partager les résultats ;
- La refonte du site internet de l'Union Régionale dans laquelle est hébergé une partie dédiée Fédération des Centres Sociaux 44 (+ 30 000 visites par an) ;
- Le lien fait avec la FCSF pour valoriser de belles actions réalisées par les structures de notre réseau 44 (reportage vidéo sur le camion itinérant du CSC Tempo et sur le triporteur du CSC Château, article sur l'accueil jeune autonome du CSC La Mano dans le magazine « c'est possible »...).

DOSSIER



Accueil café du Centre social Paris des Faubourgs (Paris)

Autonomiser les jeunes

Leila Benouissaden fait partie des figures du P'tit Kawa où elle est bénévole depuis trois ans. Attentive aux besoins de chacun, elle embrasse, salue, y va de « mon cœur » ou de « ma chérie ». Entre deux services et trois petites attentions, Leila explique qu'ici elle se concentre sur les jeunes. « Je veux qu'ils s'approprient cet endroit et qu'ils se responsabilisent », confie-t-elle. Des termes que pourraient reprendre à son compte Léo Foucheux, animateur jeunesse au sein du centre social La Mano, situé à Nozay (44), une structure qui abrite un espace dédié aux adolescents âgés de 11 à 17 ans. « Certains jeunes, très engagés dans l'animation de ce local, nous demandaient d'étendre les heures d'ouverture. Vu leur profil, leur capacité à se responsabiliser, on a décidé de les laisser gérer seuls l'espace durant un après-midi », relate Léo. Une expérimentation qui s'est déroulée deux fois quatre heures fin 2022 et au printemps 2023. Gab et Enora, respectivement 16 et 17 ans, étaient notamment aux commandes. Les deux copines ont à peine vu la différence. « On lançait déjà des projets entre nous, sans le soutien des animateurs ; on se sentait légitimes à assurer l'accueil de notre espace », affirme Gab. Lors de ces deux après-midis, les deux jeunes filles et quelques autres adolescents ont joué à des rencontres ici et on s'y retrouve souvent. C'est convivial et familial. Parfois, on fait des jeux de société. On se sent à l'aise, ce qui n'est pas le cas dans un café classique », confie Shalmaa. La terrasse, c'est l'affaire de Saman Zarandifar, animateur de cet espace accueil « hors les murs », mais juste devant le café. « Ce lieu apporte énormément au centre social ; c'est un peu notre vitrine et ce qui nous permet d'être identifié dans le quartier. Et puis, les bénévoles font un travail formidable, chacun apporte ses rencontres, ici et on s'y retrouve souvent. C'est convivial et familial. Parfois, on fait des jeux de société. On se sent à l'aise, ce qui n'est pas le cas dans un café classique », confie Shalmaa. La terrasse, c'est l'affaire de Saman Zarandifar, animateur de cet espace accueil « hors les murs », mais juste devant le café. « Ce lieu apporte énormément au centre social ; c'est un peu notre vitrine et ce qui nous permet d'être identifié dans le quartier. Et puis, les bénévoles font un travail formidable, chacun apporte ses

“ J'aime bien les cafés de quartier. Ce sont des endroits qui favorisent l'échange et le faire ensemble ”

■ ■ ■ Ce moment, les murs sont tapissés de photos d'enseignes lumineuses pour inciter les gens à donner une pièce pour remplacer celle du café qui est cassée. « Pour toucher le plus grand nombre et que les gens osent pousser la porte, il faut que l'on soit plus visible de l'extérieur », assure Tony.

Entité presque à part entière, il arrive que le café soit ouvert alors que le centre social ne l'est pas. Pour autant, le P'tit Kawa ne se substitue pas à l'accueil « classique », tenu tour à tour par tous les salariés. C'est en effet là que sont orientés les habitants désireux de faire part de leurs problèmes ou souhaitant se renseigner sur les activités... nombreuses. Shalmaa et ses deux amies, mamans comme elle, participent à des séjours, des sorties culturelles, etc. Et, quand leurs enfants jouent sur la terrasse au babyfoot ou sur de grands jeux en bois - la rue est piétonne -, elles se posent sur le canapé et discutent de tout et de rien. « On s'est

Accueil jeunes au centre social de Nozay (44)

■ **Centre Possible** N°29 - Octobre 2023 - Février 2024

TÉMOIGNAGES ITINÉRANTS : RENDEZ-VOUS SUR LE MARCHÉ AVEC ITI TEMPO



SENACS LOIRE ATLANTIQUE FICHE DÉPARTEMENTALE

93 STRUCTURES DE LIVS ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

56 CENTRES SOCIAUX	MODE DE GESTION Associatif : 54 Collectivité locale : 2	37 EVS	MODE DE GESTION Associatif : 36 Collectivité locale : 1
---------------------------	----------------------------------------------------------------------	---------------	----------------------------------------------------------------------

BÉNÉVOLES

1372 BÉNÉVOLES DE GOUVERNANCE ET PILOTAGE	7018 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS (régulières et occasionnelles)
--------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------

CENTRES SOCIAUX

12 BÉNÉVOLES DE GOUVERNANCE ET PILOTAGE (nombre médian)	64,5 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ (nombre médian)	10 BÉNÉVOLES DE GOUVERNANCE ET PILOTAGE (nombre médian)	38 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ (nombre médian)
----------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	------------------------------------------------

ESPACE DE VIE SOCIALE

71% femmes | 29% hommes
68% femmes | 32% hommes

LES FINANCES

658 323 € de BUDGET MÉDIAN	87 045 € de BUDGET MÉDIAN
-----------------------------------	----------------------------------

Colocivités locales : 68%
Café : 22%
Département : 2%
Etat : 6%
Usages : 11%
Autres (autres personnes, autres produits, Agence) : 13%
EVS : 17%

LES INFOS DE LA SEMAINE

du Réseau des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique

Édition de la semaine du 13 novembre 2023

ACTU DU RÉSEAU

Comité de projet : « Engagement bénévole »

Des idées d'actions à approfondir

- L'organisation d'une grande fête du bénévolat pour valoriser les bénévoles des différents Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale du
- La conception d'un support pour mieux comprendre et appeler le bénévolat au sein de nos structures, et donner envie aux habitant-e-s de

V. Des partenariats au service des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale

1. LA COOPERATION AU SERVICE D'AMBITIONS PARTAGEES

a. Les pactes de coopération

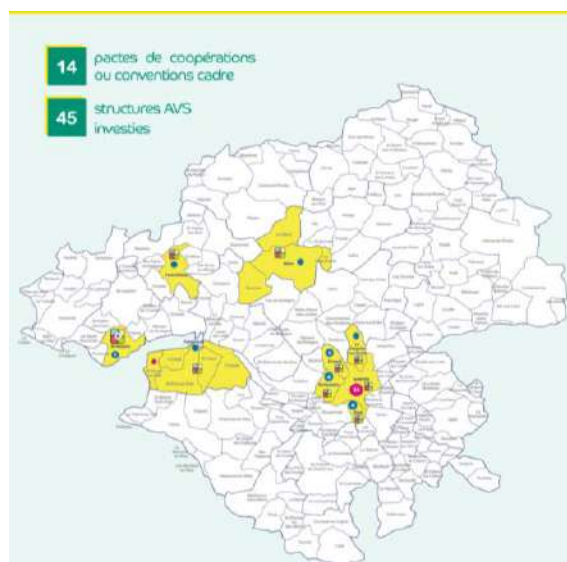
Le pacte de coopération est une démarche de co-construction entre les acteurs du territoire au service de l'Animation de la Vie Sociale (Centres Sociaux/Espaces de Vie Sociale, collectivité territoriale et Caf à minima.) En fonction des territoires, d'autres partenaires peuvent y être associés.

Le pacte de coopération offre un cadre partenarial sécurisant pour la structure et la pérennité de ses actions en direction des habitants. Il est généralement mis en place lors du renouvellement du projet social ou à la création de la structure.

À partir des besoins de territoire identifiés et partagés collectivement, il a pour but de permettre aux acteurs de partager et de s'engager sur des enjeux communs. Il instaure des temps réguliers de concertation et est indépendant de l'engagement financier des partenaires.

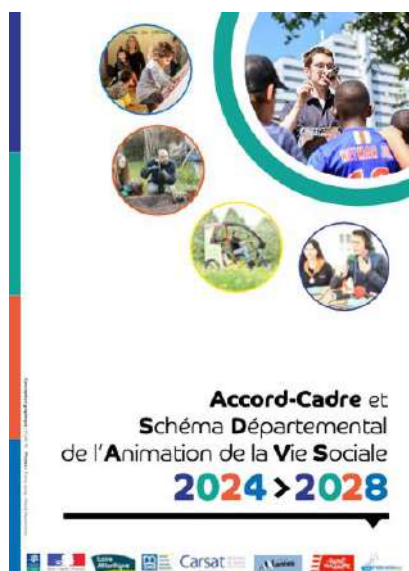
Force est de constater en cette fin d'exercice 2023, au moment où nous engageons une mobilisation nationale sur le sujet des modèles socio-économiques des centres sociaux, que le sujet de pacte de coopération resurgit dans la parole collective de notre réseau comme un possible nouveau contrat du modèle socio-économique des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale.

Résolument, en Loire-Atlantique, nous ne nous sommes pas égarés sur un sujet comme celui-ci. Nous en continuons la promotion et restons aux côtés des territoires volontaires.



En 2023, 14 pactes de coopération ou conventions cadre en Loire-Atlantique

b. Vers un nouveau Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale



Le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) est un document cadre posant les orientations politiques en terme d'animation de la vie sociale en Loire-Atlantique.

À partir d'enjeux, d'ambitions partagés entre les partenaires et les structures d'Animation de la Vie Sociale, il se détermine résolument engagé sur le développement et le soutien de l'Animation de la Vie sociale en Loire-Atlantique.

Précédé d'un accord cadre, validé entre les institutions départementales, c'est un engagement politique partenarial fort déjà affirmé pour 2017-2023 qui se voit renouvelé pour 2024-2028.

Nous soulignerons que la COG CNAF État 2023-2027 n'obligeait en rien la reconduction d'un tel schéma, invitant à porter plutôt l'attention sur les Schémas de Service aux familles. Pourtant, notre département, sous l'impulsion de la Caf 44, a fait le choix,

accompagné d'une belle synergie des parties prenantes, de prolonger cette aventure partenariale.

Convaincue de son utilité aux services de nos projets sociaux de territoire, la Fédération 44 s'était particulièrement engagée dans le précédent schéma, ainsi que dans les travaux préparatoires du nouveau.

En fin d'année 2023, la Fédération 44 fut sollicitée pour prendre en main la finalisation de l'élaboration de l'Accord Cadre et du Schéma 2024-2028.

Mesurant l'impérieuse nécessité de finaliser les travaux dans les meilleurs délais, la Fédération a pu adapter de façon significative les deux derniers mois de l'année 2023 pour produire un document cadre, accompagnant ainsi la synergie partenariale autour de nouvelles ambitions au service de l'Animation de la Vie Sociale.

Le nouvel Accord Cadre est maintenant prêt à la signature des partenaires départementaux (la Caf 44, la préfecture de Loire-Atlantique, l'inspection académique, le Conseil Départemental, la MSA, la CARSAT, la ville de Nantes et la ville de Saint-Nazaire, la Fédération 44).

Cet Accord Cadre est suivi d'un Schéma Départemental qui traduit de façon opérationnelle les ambitions partagées, pour leur donner vie sur le terrain durant les 4 années à venir.

La signature aura lieu le 18 avril 2024 et permettra de valider cette belle énergie collective.

c. Une coordination départementale, fonction de veille partagée

Le fait associatif et la prise de responsabilités des acteurs associatifs nécessitent de véritables engagements citoyens. Qu'il s'agisse de situations internes (changement de personnel, difficultés ou « crise » interne, difficulté financière) ou externes (tension partenariale, problématique sur le territoire), les différentes étapes de la vie d'une structure peuvent devenir de véritables épreuves et fragiliser l'engagement au service d'un projet de territoire.

Initiée dans le cadre du Schéma Départemental 2017-2023, une cellule de veille composée des représentants des institutions que sont la Caf, le département et les services de l'État, ainsi que la Fédération 44, se retrouvent régulièrement pour assurer une veille partagée sur les structures

d'Animation de la Vie Sociale et s'accorder, dans le cas échéant, sur les stratégies à mener pour accompagner les situations complexes.

En 2023, la cellule de veille départementale a pu prolonger son intervention auprès des territoires en difficulté pour soutenir de façon opérationnelle les organisations existantes sur les situations délicates qu'elles peuvent rencontrer.

Cette cellule permet à la fois la veille, mais aussi des accompagnements spécifiques selon les besoins exprimés d'un (ou plusieurs) acteur(s) de territoire.

Les territoires en difficulté peuvent être identifiés de différentes façons. Soit par la sollicitation de la structure ou de la collectivité, soit par une interpellation partenariale, soit par le suivi des techniciens des institutions engagées.

Les expertises complémentaires et respectives sont alors au service du territoire pour favoriser une sortie de crise. Un accompagnement est alors proposé pour évaluer et objectiver la difficulté, concevoir avec les acteurs le plan d'actions à développer, puis suivre sa mise en œuvre.

Pour quelques accompagnements, la sortie de situation de crise donnera lieu à un pacte de coopération entre les acteurs locaux et la structure, ou bien encore à une contractualisation de type « contrat d'engagements réciproques » actant des transformations à opérer.

La complexité, les enjeux auxquels sont confrontées les structures démontrent la pertinence d'un accompagnement d'expertises extérieures au territoire. Cette cellule de veille nécessite d'être conservée à l'avenir pour continuer et tenter de prévenir, d'anticiper de futures crises.

2. UNE COOPERATION DE QUALITE AVEC NOS PARTENAIRES DEPARTEMENTAUX

a. La Caf 44, toujours à nos côtés



L'année 2023 fut l'année de la nouvelle COG entre la CNAF et l'Etat. La Convention d'Objectifs et de Gestion pose les objectifs à atteindre et moyens à mettre en œuvre pour moderniser et améliorer la performance du système de protection sociale, aussi bien en terme de maîtrise des dépenses que de meilleur service rendu aux usagers.

En synthèse, nous pourrions dire que cette nouvelle COG est offensive du côté de l'action sociale (progression de + 2 milliards d'euros d'ici à 2027), soit + 6% par an, ce qui atteste, dans un contexte budgétaire contraint, de la priorité donnée par le Gouvernement et la branche Famille de la Sécurité Sociale au développement des services aux familles, en particulier pour l'accueil des jeunes enfants. Elle se veut ambitieuse en terme d'objectifs de qualité de service.

Posant un cadre pour les années à venir, cette nouvelle COG nous a permis de finaliser, d'ajuster les modalités de partenariat entre la Fédération des centres sociaux 44, son projet, et la Caf de Loire-Atlantique.

Ce cadre de partenariat pour les 5 années à venir fut donc proposé et validé à la Commission Actions Sociales de décembre 2023.

Extrait de la Convention 2024-2028 entre la Caf 44 et la Fédération des Centres Sociaux 44
Version consolidée présentée et validée à la CAS du 5 décembre 2023

Préalable : Le cadre conventionnel, en conformité avec la COG CNAF/ETAT, le SDAVS en cours d'élaboration et le projet de réseau de la Fédération 44, s'équilibre dans les deux dimensions suivantes :

1. Des espaces de coopération basés sur des orientations prédéterminées

▪ Des chantiers identifiés

S'il convient de ne pas opérationnaliser notre conventionnement, nous pouvons toutefois dès à présent, comme par les conventions de coopération passées, identifier quelques chantiers qui pourront incarner notre collaboration, chantiers pouvant évoluer au regard des collaborations à développer selon les réalités des territoires.

▪ Une disponibilité conjointe à de nombreuses collaborations

En conformité avec LA COG, CPOG, SDAVS et projet de réseau, différentes collaborations se développent en fonction des besoins émergeant des territoires, de nouvelles directives ou bien encore opportunités qui s'offrent à l'animation de la vie sociale au service des habitants, et cela pour la durée de la convention.

2. Un soutien de la fédération, dans les fonctions fédérales de base.

Il s'agit de soutenir la fédération dans son projet de réseau, sa capacité à développer de la prospective sur les enjeux sociétaux pour l'animation de la vie sociale. (ex. : Modèle économique, frugalité, tiers lieux, terrain d'aventure, revalorisation des métiers action sociale dans les structures AVS...)

1. Des espaces de coopération basés sur des orientations prédéterminées

Axe général 1 : Appuyer, accompagner, mettre en réseau les structures d'animation de la vie sociale du département.

➔ Axe opérationnel 1-1 : L'appui méthodologique et l'accompagnement des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale en phase de renouvellement de leur agrément.

Axe général 2 : Accompagner le développement d'un partenariat de qualité autour de l'animation de la vie sociale aux différents échelons du territoire.

➔ Axe opérationnel 2-1 : À l'échelle départementale, participer aux schémas départementaux de l'animation de la vie sociale et schéma départemental de service aux familles.

➔ Axe opérationnel 2-2 : La poursuite et le renforcement d'une coopération partenariale départementale CAF/FD.

Axe général 3 : Être une structure ressource pour l'accompagnement des Centres Sociaux et EVS dans les situations spécifiques (création, renouvellement du personnel cadre, situation de difficulté). Le choix des structures accompagnées s'effectue en étroite collaboration avec les conseillers techniques de territoire.

➔ Axe opérationnel 3-1 : Accompagnement à la création de structures Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale.

➔ Axe opérationnel 3-2 : Participation au recrutement du personnel de direction des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale.

➔ Axe Opérationnel 3-3 : Accompagnement des structures dans les situations de difficultés ou de transformations qu'elles sont amenées à rencontrer.

Axe général 4 : Maintenir et stimuler la qualité de l'intervention des structures d'animation de la vie sociale en favorisant la réflexion prospective, l'expérimentation et l'innovation.

➔ Axe opérationnel 4-1 : Soutien au développement de l'action numérique dans les structures d'animation de la vie sociale.

➔ Axe opérationnel 4-2 : Développement d'une politique de communication pour valoriser l'action sociale collective et les structures d'animation de la vie sociale.

➔ Axe opérationnel 4-3 : Développement de la démarche d'aller vers dans les structures d'animation de la vie sociale.

➔ Axe opérationnel 4-4 : Accompagnement à la transition écologique.

➔ Axe opérationnel 4-5 : Favoriser l'engagement citoyen des jeunes sur les territoires.

b. Un Département qui reconnaît l'Animation de la Vie Sociale et soutient l'engagement citoyen et le lien social



En 2021, nous avons lancé un processus de rénovation du partenariat entre les structures d'Animation de la Vie Sociale et le Département. Forts de nos collaborations fructueuses développées tant à l'échelon départemental que dans les délégations territoriales, nous avons pu favoriser diverses rencontres, nous permettant de valoriser ensemble les contributions de chacun à nos projets respectifs.

En nous appuyant sur le programme de la nouvelle majorité, nous avons mis en évidence le soutien des structures d'Animation de la Vie Sociale aux politiques départementales, notamment en matière d'enfance, de jeunesse, de parentalité, de handicap et d'aidants, de lutte contre l'exclusion et les discriminations, de vieillissement, de mobilité, de culture, de développement durable et de numérique.

Notre partenaire a décidé pour 2023 de **développer un soutien spécifique aux Centres Socioculturels et aux Espaces de Vie sociale.**

« Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet stratégique, le Département expérimente sur 2023 et 2024 un dispositif de soutien en fonctionnement des centres socioculturels et espaces de vie sociale. La démarche suit la volonté du Département d'œuvrer autour du renouveau de l'engagement citoyen notamment en portant une attention aux structures qui agissent en faveur du lien social. »

C'est avec fierté que nous avons pu accompagner la mise en œuvre de ce dispositif, veillant à ce que dans des délais contraints, les structures d'Animation de la Vie Sociale de notre réseau puissent se positionner en déposant une demande subvention.

Au total, ce sont 32 structures associatives, porteuses d'un agrément Centre Social ou Espace de Vie Sociale, implantées sur un territoire de moins de 50 000 habitants et affiliées auprès d'une fédération départementale qui ont pu bénéficier de ce soutien.

Nous saluerons par ailleurs, l'évolution du soutien financier en direction de la Fédération, acte de reconnaissance de notre collaboration et de l'intérêt porté à nos travaux fédéraux.

L'année 2024 nous permettra d'engager une mesure d'impact de ces soutiens au service de l'engagement citoyen, au plus proche des territoires.

c. Une relation de confiance avec les services de l'État



Nous arrivons en 2023 au terme de la convention pluriannuelle qui nous accompagne sur l'axe « Éducation à la citoyenneté ».

Ce soutien fortement incarné dans l'opération de formation « Développer le Pouvoir d'Agir des Jeunes » sur la délégation ouest, nous a par ailleurs permis de clôturer ce processus de formation par une rencontre départementale en avril 2023, d'éditer le livret « DPAJ : Accompagner le développement du pouvoir d'agir des jeunes (et des moins jeunes) » mais aussi de conduire l'évaluation révélatrice sur l'engagement des jeunes et de bâtir les perspectives de notre dynamique fédérale pour les années à venir.

Dès 2023, les nouvelles lignes d'une convention s'écrivent :

- Maintenir et développer les dynamiques engagées autour de la pédagogie de l'engagement ;
- Faciliter le passage à l'action pour permettre l'expression du pouvoir d'agir et de la citoyenneté ;
- Acter du changement de paradigme du métier d'animateur jeunesse en confortant la fonction de « facilitateur d'engagement ».

De multiples collaborations avec les services d'État marquent l'année 2023 :

- Participation conjointe et collaborative dans le cadre d'un des axes du Schéma Départemental d'Animation de la vie Sociale « Faciliter et développer la citoyenneté et le pouvoir d'agir des jeunes ».
- Soutien à la formation des bénévoles via le FDVA (Fonds de Développement à la Vie Associative).
- Coordination régionale pour les postes FONJEP sur le contingent « cohésion sociale ».
- Soutien à la Fédération via les Unités Régionales de Base par les services DREETS des Pays de la Loire (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités).
- Collaboration dans le cadre de la cellule de veille mise en place en fin d'année 2022. Avec un accompagnement spécifique sur le territoire de Donges.

d. Un partenariat qui s'enrichit avec la Conférence des Financeurs de la Prévention et de la Perte d'Autonomie



Depuis plusieurs années maintenant, nous pouvons nous réjouir de la qualité du partenariat qui nous lie avec la Conférence des Financeurs. Si la nature de ce partenariat est présentée plus en détail page 41, nous pouvons ici souligner le travail accompli conjointement en 2023. Que ce soit en assurant le lien avec les structures de terrain, la valorisation de ce que les actions soutenues produisent pour les seniors ou encore dans l'amélioration des modalités de dépôts et d'évaluation des projets, nous pouvons nous féliciter des avancées notables pour le service rendu aux seniors sur les territoires.

Également à noter pour l'année 2023, l'élaboration d'une nouvelle convention pluriannuelle enrichie qui sera signée au début de 2024, couvrant les trois prochaines années.

VI. Faire réseau à différents échelons

1. NOTRE ENGAGEMENT AU SEIN DE L'UNION REGIONALE

L'Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire est complémentaire aux fédérations départementales. Elle intervient à une échelle où la dynamique régionale est utile, du fait des représentations dans les instances régionales et dans les chantiers qu'il est pertinent de porter à cette dimension territoriale. Elle a pour volonté d'être, à l'échelle de la région, l'outil privilégié pour animer un projet régional au service des Centres Sociaux, pour développer la formation des acteurs, pour engager les partenariats, entretenir et développer les coopérations.

Dans le respect des statuts, la Fédération de Loire-Atlantique s'est engagée à participer activement, aux côtés des autres fédérations, à la vie de l'Union Régionale. Cet engagement est la contrepartie nécessaire à la production des bénéfices souhaités pour les Centres Sociaux, les Espaces de Vie Sociale et les fédérations de chaque département.

Retrouvez une liste [non exhaustive] des chantiers régionaux dans lesquels s'est investie la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique :

- Formation : Participation à l'ingénierie, l'animation et à la promotion des formations régionales, à la gestion administrative via une mise à disposition de notre assistante fédérale.
- SENACS : La Fédération 44 est nommée par l'Union Régionale pour coordonner l'observatoire à l'échelle régionale.
- La Fédération 44 par l'élaboration du livret sur les pratiques d'Aller-Vers.
- Un chantier autour de l'après I-Care, pour mettre en lumière les résultats de cette recherche sur le vieillissement et accompagner la mise en place des préconisations.
- Participation à des réflexions commune sur l'écologie, donnant lieu notamment à la mise en place de formations et d'une vision commune.
- Gouvernance : Participation des acteurs de la Fédération à l'ensemble des instances de l'Union Régionale.
- Refonte du site internet : Participation à la refonte du site internet de l'Union Régionale avec une mise en œuvre technique confiée aux chargés de communication de la Fédération 49/53 et 44.
- CRAJEP : Participation au comité régional des mouvements d'éducation populaire.
- Commission régionale FONJEP.

La présence des acteurs des Fédérations, la participation à des chantiers internes, ou la contribution aux actions régionales diverses permettent à la fois d'affirmer la place des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale sur le territoire, et de favoriser la reconnaissance et l'émergence de collaboration. Les espaces régionaux permettent la représentation, le débat, l'expression d'un plaidoyer et la construction de perspectives stratégiques.

Focus : La mallette « Habitants, Parcours, Gouvernance » s’offre une nouvelle jeunesse

En 2012, à la suite d’une recherche-action, notre réseau régional a produit une mallette pédagogique sur le parcours des bénévoles permettant de s’outiller sur la participation des habitants, le parcours des bénévoles et la gouvernance associative. Après plusieurs années d’essaimage, force est de constater que les outils sont toujours d’actualité et pertinents dans l’accompagnement des dynamiques bénévoles.

Les stocks de la mallette étant épuisés, et avec la volonté de rendre ces outils accessibles au plus grand nombre, l’Union Régionale a fait le choix d’imaginer une version dématérialisée de cette mallette.



Ainsi, une dizaine de professionnels et bénévoles des fédérations départementales qui composent l’Union Régionale s’est retrouvée en Vendée, début 2023, pour un séminaire permettant d’imaginer et construire une plateforme en ligne permettant de les rendre accessibles.

La plateforme « Les chemins de la participation » a vu le jour en 2023, avec plus de 21 outils d’auto diagnostic et d’analyse, basés sur des apports conceptuels, permettant d’accompagner les réflexions des structures associatives sur leur fonctionnement, leur approche de l’engagement bénévole et des stratégies inhérentes à développer.

Cette ressource s’adresse à l’ensemble des structures de notre réseau régional, et sera diffusée plus largement au sein de notre réseau national, notamment par le biais d’une formation courant 2024.



Site internet : participation.centres-sociaux.fr

2. NOTRE ENGAGEMENT AU SEIN DE NOTRE NATIONAL

Du local au national : un réseau ascendant, fort, maillé et dynamique !



Centres Sociaux, Fédérations Départementales, Unions Régionales et FCSF : tous ces acteurs à des strates différentes constituent notre réseau vivant et dynamique, fondé sur le principe de subsidiarité.

L'efficacité de notre action passe par l'organisation d'actions aux échelons les plus pertinents du territoire.

Notre réseau est une addition de compétences développées et au service du projet social.

Si notre Fédération de Loire-Atlantique sait mobiliser les ressources de notre réseau au service des projets de proximité, c'est aussi à partir de ses compétences et spécificités, qu'elle contribue à entretenir la dynamique de réseau national afin que ce dernier soit le plus efficace possible.

Participation des acteurs de la Fédération aux espaces de réflexions et d'actions nationaux en 2023 :

- Groupe stratégique sur « l'action jeunesse » ;
- Groupe expert des « Référents communication » ;
- Groupe « Référents plateforme nationale .centres-sociaux.fr » ;
- Groupe « Transition écologique solidaire et citoyenne » ;
- Groupe autour de l'élaboration du nouveau projet de réseau national ;
- Participation au Congrès à Lille et mobilisation du réseau ;
- Groupe des Conseillers Techniques nationaux dans le cadre des octrois des fonds mutualisés nationaux venant en appui aux fédérations (création, transition, crise, ...) ;
- Séminaire des cadres regroupant les délégués des Fédérations de toute la France ;
- Séminaire des assistantes fédérales des Fédérations de toute la France.

VII. Rapport financier

LE COMPTE DE RESULTAT 2023 – LE BUDGET 2024

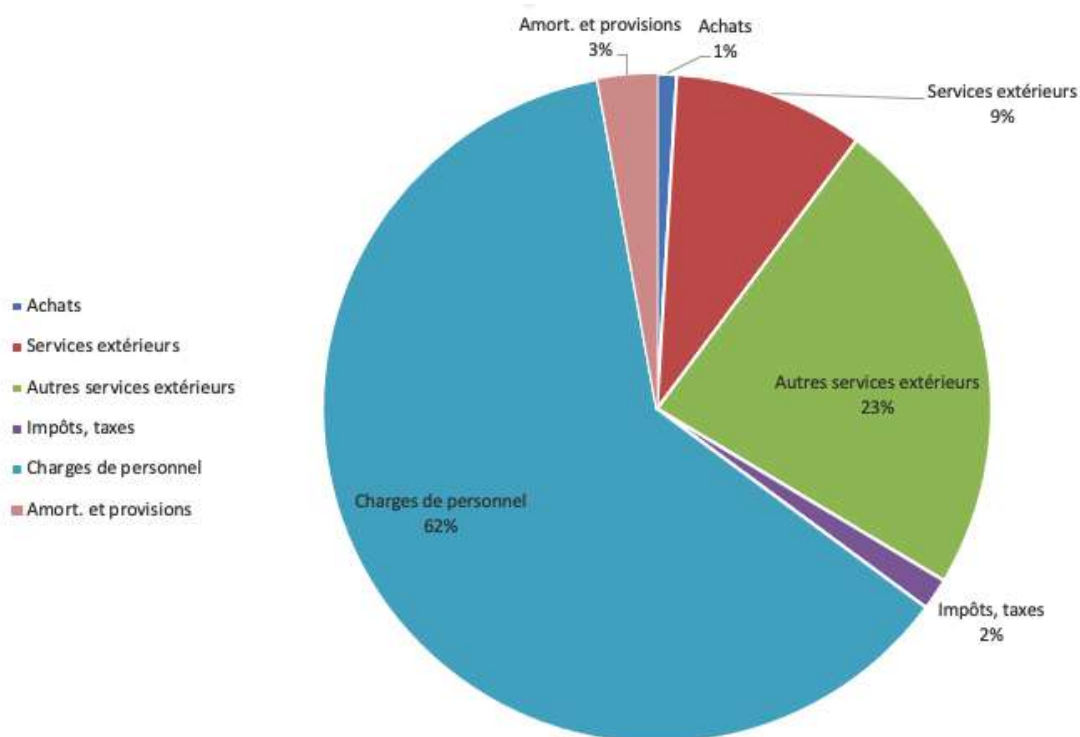
CHARGES	compte de résultat 2022	Budget prévisionnel 2023	compte de résultat 2023	Budget prévisionnel 2024
60 ACHATS	9 127,69 €	2 900,00 €	3 595,68 €	3 000,00 €
606300 Petit équipement	6 982,25 €	1 300,00 €	1 538,33 €	1 300,00 €
606410 Fournitures administratives	1 774,35 €	1 300,00 €	1 765,51 €	1 400,00 €
606800 Alimentation	371,09 €	300,00 €	291,84 €	300,00 €
61 SERVICES EXTERIEURS	24 790,91 €	32 437,16 €	35 289,39 €	23 366,68 €
613200 Locations et charges immobilières	11 244,53 €	14 684,28 €	15 179,91 €	15 360,00 €
613500 Locations mobilières	1 062,00 €	1 250,00 €	1 087,80 €	1 200,00 €
615600 Maintenance	2 037,27 €	1 500,00 €	1 696,13 €	1 500,00 €
615100 Entretien et réparation	2 918,53 €	400,00 €	468,00 €	
615500 entretien bâtiment			360,00 €	468,00 €
616000 Assurances	717,21 €	919,88 €	1 075,28 €	1 138,68 €
618100 Documentation	640,92 €	1 000,00 €	426,40 €	700,00 €
618500 Frais de colloques et séminaires	6 170,45 €	12 683,00 €	14 995,87 €	3 000,00 €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	79 914,61 €	80 184,93 €	89 379,57 €	103 894,33 €
621400 Personnels détachés/association	1 859,78 €	1 600,00 €	1 696,25 €	- €
622600 Honoraires	5 448,00 €	5 200,00 €	6 708,60 €	6 800,00 €
622610 autres honoraires			3 000,00 €	3 000,00 €
623100 Publicité - Publications	4 642,48 €	2 200,00 €	3 914,61 €	3 000,00 €
623800 Dons Cadeaux			20,94 €	
625100 Transport et déplacements (salariés)	8 769,80 €	8 000,00 €	10 169,00 €	11 000,00 €
625700 Missions et réceptions	1 557,28 €	1 500,00 €	2 852,20 €	1 500,00 €
625800 Transport et déplacements (bénévoles)	644,54 €	1 000,00 €	880,20 €	650,00 €
626100 Affranchissements	344,90 €	1 000,00 €	875,40 €	1 000,00 €
626200/300 Téléphone - internet	1 452,59 €	1 696,00 €	1 789,97 €	1 739,52 €
627000 Frais bancaires	282,12 €	300,00 €	286,34 €	264,60 €
628100 Cotisations Fcfs	48 193,38 €	51 326,93 €	52 084,80 €	51 752,00 €
628200 Autres cotisations (CRAJEP- SNAECOS)	708,00 €	750,00 €	755,00 €	760,00 €
628300 Autres services ext. Divers	32,00 €	112,00 €	1 365,00 €	120,00 €
628250 Intervenants	4 027,85 €	3 500,00 €	1 725,00 €	20 908,21 €
628400 Prestations services civiques	975,89 €	1 000,00 €	315,00 €	400,00 €
628500 Frais de conseil et A.G.	976,00 €	1 000,00 €	941,26 €	1 000,00 €
63 IMPOTS ET TAXES	4 683,60 €	5 144,75 €	5 880,99 €	4 916,76 €
633300 Formation professionnelle	3 079,35 €	3 744,75 €	3 883,65 €	2 916,76 €
635120 Autres taxes (foncier & ordures)	1 604,25 €	1 400,00 €	1 997,34 €	2 000,00 €
64 CHARGES DE PERSONNELS	192 524,19 €	242 245,94 €	236 890,37 €	230 681,43 €
641100 Salaires bruts	129 083,29 €	162 815,07 €	161 243,32 €	159 385,61 €
641300 Provision prime précarité				
641110 IJSS / Prov CP	2 168,10 €		2 253,36 €	
641200 prov. Pr congés payés				
641300 Primes et gratifications	1 118,88 €	1 341,00 €	424,48 €	
641400 Chèques vacances	485,00 €	650,00 €	640,00 €	800,00 €
641800 autres charges de personnel	1 070,50 €	951,00 €	1 494,10 €	920,70 €
645100 Charges patronales	48 804,62 €	76 464,98 €	61 315,26 €	61 715,40 €
645500 Cotisations mutuelle	1 816,96 €	2 186,40 €	2 166,05 €	2 304,72 €
645860 var charg s/prov CP			831,48 €	
645880 charges sur salaires à régulariser	608,78 €	-	223,78 €	
647500 Médecine du travail	456,54 €	519,49 €	554,42 €	555,00 €
648000 Autres charges sociales (dont frais de form. pro.)	6 019,25 €		6 191,68 €	5 000,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	125,01 €	- €	1,06 €	- €
658100 Charges diverse de gestion	125,01 €		1,06 €	
67 CHARGES EXC. S/ANTERIEUR	15,00 €	- €	55,89 €	- €
671800 charges except/opération gestion	15,00 €			
672000 Charges sur exercices antérieurs			55,89 €	
68 DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	11 796,72 €	3 200,00 €	10 776,60 €	4 700,00 €
681120 Dotation aux amortissements	1 455,98 €	1 500,00 €	2 534,60 €	2 400,00 €
681500 Dotation aux provisions pour charges	1 686,00 €	1 700,00 €	2 242,00 €	2 300,00 €
681400 Engagements à réaliser			6 000,00 €	
689500 Reports en fonds dédiés contrib autres organismes	8 654,74 €			
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	322 977,73 €	366 112,77 €	381 869,55 €	370 559,19 €
RESULTAT COURANT	19 905,01 €	- 2 454,43 €	4 645,04 €	0,00 €

Les commentaires

L'exercice 2023 se solde par un excédent de **4 645,04€**.

Total des charges en 2023 : **381 869,55€**

Les charges sont supérieures de **15 756,78€ (+ 4,30 %)** par rapport au prévisionnel.



Les éléments les plus significatifs pour comprendre les écarts entre le prévisionnel et le réalisé :

61 – Services extérieurs (+ 2 852,23€)

Principaux écarts :

- Poste « Frais de colloques et séminaires » : séminaire/formation directeurs 44 (2 280,03). Cette dépense, engagée pour l'UR, nous sera remboursée au compte 791000 – transfert de charge.

62 – Autres services extérieurs (+ 9 194,64€)

Principaux écarts :

- Poste « honoraires et autres honoraires » : expert comptable (+ 1 508,60€) et commissaire aux comptes (3 000€). La première augmentation est due à l'augmentation de la gestion sociale (3 salariés nouveaux en 2023). Le commissaire aux comptes en lien avec l'augmentation des subventions nécessitant son recours.
- Poste « publicité » : vidéo pouvoir d'agir des jeunes (1 150€)
- Postes « transports et déplacements des salariés » (+2 169€) et missions et réceptions (1224,18€) pour des frais engagés dans la cadre du retour DPAJ avril 2023.
- Poste « Autres services extérieurs divers » : prise en charges des coûts pédagogiques formation des directeurs pour CSC Sillon de Bretagne, CSC Soleil Levant et CSC Bourg (1 365€)

64 – Charges de personnel (- 5 355,57€)

Principal écart :

- Provision CP en hausse suite à nouveau salariat (+ 3 084,84€)
- Sur estimation des cotisations patronales par non déduction de l'allègement de la taxe sur les salaires (- 15149,72€)
- Frais de formation professionnelle (+6191,68€) remboursé par Uniformation au poste 79

68 – Dotations aux amortissements et provisions (+ 7 576,60€)

Principal écart :

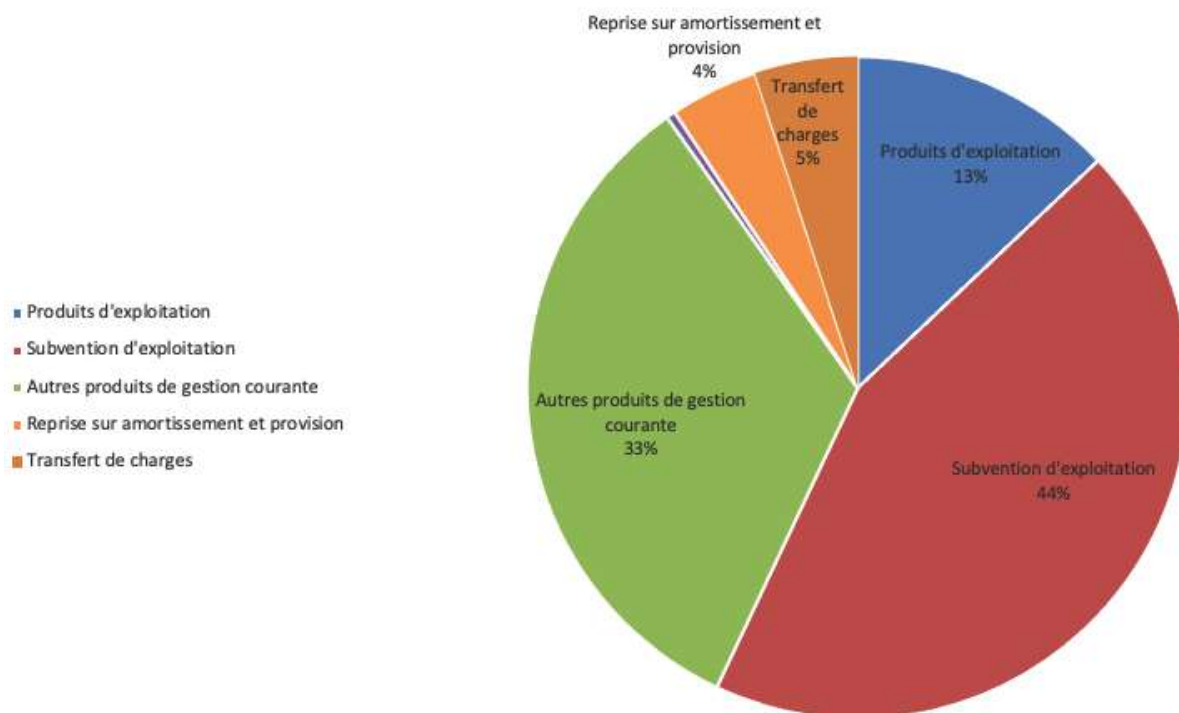
- Poste « « dotation aux amortissements » : remplacement flotte de portables en amortissement.
- Poste « engagement à réaliser » : CAF Financement SDAVS 3/5 des 10 000€ soit 6 000€

PRODUITS	compte de résultat 2022	Budget prévisionnel 2023	compte de résultat 2023	Budget prévisionnel 2024
70 PRODUITS D'EXPLOITATION	53 811,96 €	47 302,60 €	50 075,14 €	46 079,24 €
701000 Ventes publication - documentation	1 359,35 €		250,00 €	250,00 €
706180 Participation Formation bénévoles		1 000,00 €		
706190 Participation Formation (FOSFORA)	9 397,71 €	11 236,28 €	10 832,09 €	11 000,00 €
706200 FCSF (Fonds Mutualisés)	15 350,00 €	21 186,00 €	18 150,00 €	- €
708100 Participation formation professionnels	11 644,28 €	2 300,00 €	7 680,29 €	4 675,00 €
708800 Autres participations		600,00 €	2 689,80 €	2 400,00 €
708805 Autres participations Pass Culture	32,00 €	112,00 €		120,00 €
708850 Mise à disposition personnel	16 028,62 €	10 868,32 €	10 472,96 €	27 634,24 €
74 SUBVENTION D'EXPLOITATION	151 482,83 €	161 619,50 €	170 299,50 €	176 936,50 €
741030 Etat → Forjep	10 660,50 €	10 660,50 €	10 660,50 €	10 660,50 €
742010 Etat → Affaires Sociales	7 992,00 €	7 992,00 €	7 992,00 €	7 992,00 €
742025 Etat → DR.JSCS	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €
742030 Conseil Départemental	23 500,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
742040 FNDVA (formations bénévoles)	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
742050 Service civique	4 863,33 €	3 500,00 €	2 180,00 €	2 000,00 €
742080 CAF	94 467,00 €	94 467,00 €	104 467,00 €	107 784,00 €
742200 Conférence des financeurs CD	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	8 000,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	120 409,69 €	130 531,24 €	128 332,50 €	133 843,46 €
751400 Projet régional – participation CR	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
751400 Mission régionale formation prof. C.Rég.	15 964,65 €	17 963,69 €	17 963,65 €	18 297,42 €
756000 Cotisations	55 620,93 €	60 640,63 €	57 673,58 €	63 194,04 €
756100 cotisations fcsf	48 193,38 €	51 326,93 €	52 084,80 €	51 752,00 €
758000 contre partie charges supplétives	30,73 €			
758100 produits divers de gestion			10,47 €	
76 PRODUITS FINANCIERS	784,94 €	500,00 €	1 684,94 €	1 000,00 €
768000 Produits financiers	784,94 €	500,00 €	1 684,94 €	1 000,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- €	- €	- €
772000 Produits s/ ex. antérieurs				
775000 Pdt cession éléments actifs				
778000 Autres prod. Exceptionnel				
78 REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS	- €	16 655,00 €	16 654,74 €	6 000,00 €
789400 Reprise sur FD congrès		8 000,00 €	8 000,00 €	
789500 Utilisations de fonds reportés/fonds dédiés		8 655,00 €	8 654,74 €	6 000,00 €
79 TRANSFERTS DE CHARGES	16 393,32 €	7 050,00 €	19 467,77 €	6 700,00 €
791000 transfert de charges	16 393,32 €	7 050,00 €	19 467,77 €	6 700,00 €
791100 avantages en nature				
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	342 882,74 €	363 658,34 €	386 514,59 €	370 559,20 €

Les commentaires

Total des produits en 2023 : 386 514,59€

Les produits sont supérieurs de 22 856,25€ (+ 6,28%) par rapport au prévisionnel.



Les éléments les plus significatifs pour comprendre les écarts entre le prévisionnel et le réalisé :

■ 70 – Produits d'exploitation (+ 2 772,54€)

Principaux écarts :

- Poste « FCSF (Fonds mutualisés) » : motion jeunesse (- 3 036€)
- Poste « participation à la formation professionnelle » (+ 5 380,29€) : interventions aux formations de l'UR (7 680,29€)
- Poste « autres participations » (+ 2 089,80€) : intervention DPAJ à la ComCom Erdre et Gesvre (2 400€)
- Poste « Participation formation bénévoles » (- 1 000€)

■ 74 – Subvention d'exploitation (+ 8 680€)

Principal écart :

- CAF 44 (+ 10 000€) dans la cadre de l'élaboration du SDAVS.

■ 75 – Autres produits de gestions courantes (- 2967,05€)

Principal écart :

- Poste « cotisations » et « cotisations FCSF » (- 2 209,17€)

■ 79 – Transfert de charges (+ 12 417,77€)

Produits principaux :

- SENACS (4 200,00€)
- Uniformation (5 289,85€)
- UR séminaire HPG (2 000€)
- UR séminaire/formation directeurs 44 (2 964,12€)

LE BILAN 2023

ACTIF			2022	2023	PASSIF			2022	2023
Actif immobilisé					Fonds associatifs et réserves				
218300	Matériel de bureau et informatique		12 727,75 €	15 431,55 €	102400	Fonds asso. Avec droit de reprise	16 189,50 €	16 189,50 €	
218400	Mobilier de bureau		5 004,88 €	5 004,88 €	110000	Report à nouveau	204 403,99 €	224 309,00 €	
281830	Amort. Matériel de bureau et infor.	-	8 098,28 €	10 632,88 €	106810	Réserves projet associatif	22 667,42 €	22 667,42 €	
281840	Amort. Mobilier de bureau	-	5 004,87 €	5 004,87 €	120000	RESULTAT EXERCICE	19 905,01 €	4 645,04 €	
261000	Parts sociales		7,50 €	7,50 €					
275000	Dépôts et cautionnement		2 054,18 €	2 054,18 €					
	Total actif immobilisé		6 691,16 €	6 860,36 €		Total Fonds propres	263 165,92 €	267 810,96 €	
Créances					Provisions pour risques et charges				
408000	Fournisseurs avances et acomptes			720,00 €	151810	Autres prov. Pr charges	14 628,00 €	16 870,00 €	
467000	Union Régionale			625,00 €					
468700	Produits à recevoir	60 468,16 €		32 242,78 €					
					Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit				
					519800	Intérêt courus	22,05 €	24,34 €	
					Fonds dédiés				
					194000	Fonds dédiés sur subv. de fonctionnement	20 905,00 €	18 905,00 €	
					689500	Fonds dédiés sur contrib. Financ. D'autres organismes	8 654,74 €		
					Dettes d'exploitation				
					408800	Fournisseurs FNP	8 322,34 €	7 438,60 €	
					418100	Avoir à établir	1 997,91 €		
					428200	Prov. CP	10 968,01 €	13 221,37 €	
					428600	pers, prov primes	1 118,88 €		
					431000	Urssaf	5 598,00 €	5 974,00 €	
					432000	Malakoff, Prévoyance	2 477,74 €	2 695,79 €	
					437000	Uniformation	1 921,00 €	2 489,00 €	
					437200	Harmonie Mutuelle	453,88 €	404,74 €	
					438200	Prov. Charges sur cp	4 602,79 €	5 434,27 €	
					438600	org. Soc. Ch à payer	223,78 €		
					442100	Prélèvement à la source	520,00 €	616,00 €	
					467000	Féd nat csc	3 200,00 €	9 038,98 €	
					468600	Charges à payer	62 855,79 €	59 172,00 €	
					487000	Produits constatés d'avance		100,00 €	
						Total dettes	148 469,91 €	142 384,09 €	
	Total actif circulant		404 944,67 €	403 334,69 €		TOTAL GÉNÉRAL	411 635,83 €	410 195,05 €	
	TOTAL GÉNÉRAL		411 635,83 €	410 195,05 €					

L'actif :

Le total du bilan en 2023 s'élève à 410 195,05€.

Le passif :

Le passif du bilan se compose de :

- des fonds propres 65,29%
- des provisions 4,11%
- des fonds dédiés 4,61%
- des dettes d'exploitation 25,99%

LES COTISATIONS DES ADHERENTS

La cotisation des Centres Sociaux et Socioculturels et des Espaces de Vie Sociale comprend une part nationale et une part départementale.

Cotisation nationale 2024 (modalité de calcul votée à l'Assemblée Générale de la FCSF en 2009)

La cotisation est calculée à partir du montant total consolidé fourni à la Caisse d'allocations familiales et selon le barème suivant :

Pour la partie des charges :

- comprise entre 0 et 430 000 €, le taux appliqué est de 0.37 % ;
- supérieure à 430 000 €, le taux appliqué est de 0.08 %.

	Participation à la cotisation totale	Taux appliqué en % du montant total consolidé	
		TAUX T1 de 0 à 430 000 €	TAUX T2 au-delà de 430 000 €
FCSF cotisation	53,846 %	0,200 %	0,0431 %
Contribution fonds mutualisé	21,830 %	0,081 %	0,0175 %
Contribution FO.S.FOR.A.	24,324 %	0,089 %	0,0194 %
Total	100,00 %	0,370 %	0,0800 %

Pour les Centres Sociaux et Socioculturels et Espaces de Vie Sociale nouvellement reconnus, ils sont appelés pour :

- 1^{ère} année, sur la base d'une cotisation plancher (464€)
- 2^{ème} année, la cotisation représentera 50 % de l'appel de cotisation réel
- 3^{ème} année, la cotisation représentera 100 % de l'appel de cotisation réel

Si la partie des charges des Centres Sociaux et Socioculturels et Espaces de Vie Sociale nouvellement reconnus n'excède pas les 125 500€, ils sont appelés pour :

- Pour un taux à 0.37 % dès la première année (sans plancher, ni dégressivité la deuxième année)

Cotisation départementale 2024

Pour les Centres Sociaux et les Espaces de vie Sociale, les modalités de calcul de la cotisation départementale sont sur les mêmes bases que le calcul de la cotisation nationale tout en maintenant au niveau du département les cotisations minimales et maximales. La cotisation minimale et maximale est indexée sur l'évolution n-1, n de la prestation de service Animation Globale, le taux d'évolution, soit + 3,39 % pour l'année 2024.

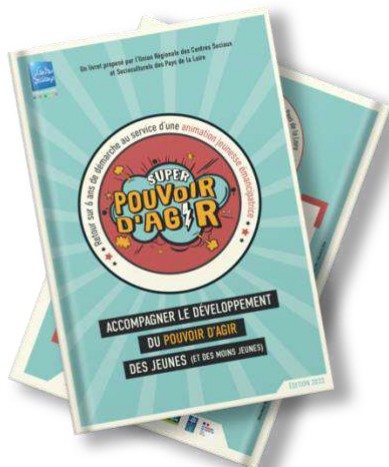
- Cotisation des Centres Sociaux
Cotisation minimale : 1 782,62€
Cotisation maximale : 2 151,18€
- Cotisation des Espaces de Vie Sociale
Cotisation minimale : 426,02€
Cotisation maximale : 2 151,18€
- Cotisation des associations locales (offices, coordinations)
187,06€


À VALIDER

- **Résolution n° 1** : La certification des comptes est rendue obligatoire puisque notre association reçoit plus de 153 000 € par an de subventions publiques à partir de l'exercice comptable de 2023. Il est proposé de nommer le Cabinet Solis, représenté par Monsieur Stéphane de Guerny au titre de commissaire aux comptes pour la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Loire-Atlantique. En suppléant, il est proposé de nommer le Cabinet Equivalences avec Monsieur Olivier Mocquard.
- **Résolution n° 2** : Approbation du Rapport d'activité 2023.
- **Résolution n° 3** : L'Agora Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier par l'association, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils sont présentés.
- **Résolution n° 4** : Affectation du résultat : l'Agora Générale décide d'affecter le résultat 2023 en report à nouveau.
- **Résolution n° 5** : L'Agora Générale propose de prolonger l'indexation de la cotisation minimale et maximale des Centres Sociaux et des Espaces de Vie Sociale, la cotisation des offices et regroupements sur l'évolution de la prestation de service CNAF « animation globale » n-1, n.

VIII. Annexe : Les publications produites par la Fédération en 2023

Livret « Accompagner le Pouvoir d'Agir des jeunes (et des moins jeunes) »



 Mars 2023

 [Télécharger](#)

Ce livret est un document d'exploration pour toutes les personnes qui souhaitent inspirer leur pratique, au service d'une animation qui donne la possibilité aux jeunes (et aux moins jeunes) de développer leur Pouvoir d'Agir, de s'épanouir et de s'engager au service du collectif !

Exposition Pouvoir d'Agir des jeunes



 mai 2023


 [Télécharger](#)

Cette exposition a été réalisée à partir des témoignages recueillis lors des captations vidéos.

Vidéo témoignages Pouvoir d'Agir des jeunes



 Mai 2023

 [voir la vidéo](#)

La vidéo des témoignages des jeunes, animateurs et administrateurs qui se livrent, entre autres, sur leurs projets et leur vision du Centre social.

Connaissez-vous [vraiment] les centres sociaux et espaces de vie sociale de Loire-Atlantique



 juillet 2023

 [Télécharger](#)

Pas toujours évident de savoir ce que sont et font les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale. Retrouvez dans ce livret des exemples d'initiatives par thématiques afin d'accompagner la communication auprès des partenaires et des habitants.

"Les Centres Sociaux ça permet de vieillir moins vite" Parole de seniors dans les Centres Sociaux 44



Septembre 2023

[voir la vidéo](#)

Dans le cadre du bilan de la convention pluriannuelle entre la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et le Réseau des Centres Sociaux et EVS 44, la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique a donné la parole aux seniors qui participent aux actions des structures de son réseau.

POUR et AVEC les seniors



Novembre 2023

[Télécharger](#)

Pour aller encore plus loin, la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique a publié un support permettant d'illustrer et de valoriser l'approche spécifique des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale sur le sujet du vieillissement.

L'animation collective familles dans les centres sociaux



octobre2023

[télécharger](#)

Un guide pensé par les référents familles du Réseau 44

Engagés pour et avec les seniors



Novembre 2023

[Télécharger](#)

Une affiche pour accompagner le livret « POUR et AVEC les SENIORS ».

Annexe : Les adhérents de la Fédération au 31 décembre 2023

LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS :

Par ordre alphabétique de ville
d'implantation du siège social

CSC Tempo

📍 7, rue du 11 novembre
44130 BLAIN
☎ 02 40 87 12 58
✉ accueil@csctempo.fr
🌐 csctempo.fr

Le Relais – Grandes aires

📍 19, rue Gutenberg
44340 BOUGUENAIS
☎ 02 51 70 69 15
✉ lerelais@lerelais.asso.fr
🌐 lerelais.asso.fr

Le Relais – Petites aires

📍 Idem Relais-Grandes Aires

CSC Pierre Legendre

📍 7, bd Blancho
44220 COUÉRON
☎ 02 40 86 13 42
✉ accueil@centrepierrelegendre.fr
🌐 centrepierrelegendre.centres-sociaux.fr

CSC Henri Normand

📍 Place des Cités
44220 COUÉRON
☎ 02 40 38 31 99
✉ c.h.n@wanadoo.fr
🌐 csc-henri-normand.centres-sociaux.fr

CSC La Barakatous

📍 12 Rue de Redon
44590 DERVAL
☎ 02 28 50 46 39
✉ info@labarakatous.fr
🌐 labarakatous.centres-sociaux.fr

OSCD

📍 40, rue des Ecoles
44480 DONGES
☎ 02 40 91 00 55
✉ oscd@wanadoo.fr
🌐 oscd.centres-sociaux.fr

Maison Pour Tous

📍 3 bis rue François Clouet
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
☎ 02 40 93 68 19
✉ mptlachapelle@gmail.com
🌐 mptlachapelle.com

OSCM

📍 10, av. de l'Île de France
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
☎ 02 40 88 58 76
✉ contact@oscm.fr
🌐 www.oscm.fr

CSC LaMano

📍 12 allée du Sophora
44170 NOZAY
☎ 02 40 79 35 04
✉ accueil@csc-lamano.fr
🌐 lamano.centres-sociaux.fr

CSC Bugallière

📍 10, rue du Pont Marchand
44700 ORVAULT
☎ 02 40 63 44 45
✉ accueil@cscbugalliere.fr
🌐 cscbugalliere.centres-sociaux.fr

Collectif Plaisance

📍 4, allée de l'Île
44700 ORVAULT
☎ 02 40 76 94 47
✉ accueil@collectif-plaisance.com
🌐 centresociocultureldeplaisance.fr

CSC Mireille Moyon

📍 33, bd Dumesnilot
44560 PAIMBOEUF
☎ 02 40 27 51 77
✉ accueil@csc-mireillemoyon.fr
🌐 csc-mireillemoyon.fr

CSC Château

📍 11 place Jean Perrin
44400 REZÉ
☎ 02 51 70 75 70
✉ cscchateau@mairie-reze.fr
🌐 cscchateau.fr

CSC Château - Agrément complémentaire Politique de la Ville

📍 Idem CSC Château

CSC Jaunais Blordière

📍 31, chemin bleu
44400 REZÉ
☎ 02 28 44 40 00
✉ cscjaunais-blordiere@mairie-reze.fr
🌐 www.csc-jaunaisblordiere.org

CSC Loire et Seil

📍 16 avenue du Maréchal de Tassigny
44400 REZÉ
☎ 02 40 84 45 50
✉ cscloireetseil@mairie-reze.fr
🌐 cscloireetseil.over-blog.com

CSC Ragon

📍 9, rue du Vivier
44400 REZÉ
☎ 02 28 25 29 40
✉ cscragon@mairie-reze.fr
🌐 cscragon.centres-sociaux.fr

Services Régionaux itinérants

📍 108 rue Aristide Briand
44400 REZÉ
☎ 02 40 75 22 11
✉ assosri@orange.fr

CSC Bourg - Espace 126

📍 126, bd F. Mitterrand
44800 SAINT HERBLAIN
☎ 02 28 25 22 70
✉ cscbourg@saint-herblain.fr
🌐 cscbourg.centres-sociaux.fr

CSC le Grand B

📍 11 rue de Dijon
44800 SAINT HERBLAIN
☎ 02 28 25 22 90
✉ cscgrandb@saint-herblain.fr
🌐 cscgrandb.centres-sociaux.fr

CSC Sillon de Bretagne

📍 12 bis, av des Thébaudières
44800 SAINT HERBLAIN
☎ 02 28 25 26 80
✉ cscsillon@saint-herblain.fr
🌐 cscsillon.centres-sociaux.fr

CSC Sillon de Bretagne - Agrément complémentaire Politique de la Ville

📍 Idem CSC Sillon de Bretagne

CSC Soleil Levant

📍 44, rue de la Blanche
44800 SAINT HERBLAIN
☎ 02 28 25 26 90
✉ cscsoleillevant@saint-herblain.fr
🌐 cscsoleillevant.centres-sociaux.fr

CSC Loire-Divatte

📍 2, rue Félix Praud
44450 ST-JULIEN DE CONCELLES
☎ 02 40 36 87 76
✉ accueil@csc-loiredivatte.asso.fr
🌐 assoloiredivatte.centres-sociaux.fr

CSC Allée Verte

📍 1, rue de l'Allée Verte
44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
☎ 02 40 33 16 88
✉ accueil@alleeverte-csc.asso.fr
🌐 alleeverte.centres-sociaux.fr

CSC Fontaine

📍 11, rue du Languedoc
44230 ST-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE
☎ 02 40 34 34 14
✉ accueil@cscfontaine.fr
🌐 cscfontaine.centres-sociaux.fr

MQ Avalix

📍 3 rue du Docteur Calmette
44600 SAINT NAZAIRE
☎ 02 40 70 95 92
✉ mqavalix@wanadoo.fr
🌐 fmq-saintnazaire.fr

MQ Bouletterie

📍 29, rue des Frènes
44600 SAINT NAZAIRE
☎ 02 40 70 35 22
✉ mqbouletterie@wanadoo.fr
🌐 fmq-saintnazaire.fr

MQBouletterie - Agrément complémentaire Politique de la Ville

📍 Idem MQ Bouletterie

MQ Kérlédé

📍 70, rue Ferdinand Buisson
44600 SAINT NAZAIRE
☎ 02 40 53 50 00
✉ mqkerlede@wanadoo.fr
🌐 fmq-saintnazaire.fr

MQ Mean Penhoët

📍 1 rue Emile-Combes
44600 SAINT NAZAIRE
☎ 02 40 66 04 50
✉ contact@mqmp.fr
🌐 fmq-saintnazaire.fr

MQ Chesnaie-Trébal

📍 1 rue des Ajoncs
44600 SAINT NAZAIRE
☎ 02 28 55 99 90
✉ mqchesnaie@orange.fr
🌐 fmq-saintnazaire.fr

MQ Immaculée Beaugard

📍 92 route du Château de Beaugard
44600 SAINT NAZAIRE
☎ 02 51 10 11 20
✉ mqimmaculee@orange.fr
🌐 http://fmq-saintnazaire.fr

ESPACES DE VIE SOCIALE

Ensemble au Tillay

📍 2 Avenue Condorcet
44800 SAINT-HERBLAIN
☎ 07 66 26 67 03
✉ evs.asecsoleillevant@gmail.com

U.A.S.C

*Union des Associations Socioculturelles
de Couéron*

📍 7, bd Blancho
44220 COUÉRON
☎ 02 40 86 13 42
✉ coordo.union@gmail.com

Le Fil

📍 7 place de l'Eglise
44160 PONTCHÂTEAU
☎ 02 40 61 50 02
✉ evsponchateau@gmail.com
🌐 <https://www.lefil-pontchateau.fr/>

Le Local

📍 48 rue Edgar Degas
44600 SAINT NAZAIRE
☎ 07 69 55 60 11
✉ contact@lelocal.fr
🌐 www.lelocalpzt.fr

REGROUPEMENTS

Fédération des Maisons de Quartier et d'Insertion de Saint-Nazaire

📍 122, bd Jean de Neyman
44600 SAINT NAZAIRE
☎ 02 40 22 78 70
✉ contact@fmq-saintnazaire.fr
🌐 fmq-saintnazaire.fr

Ville de Rezé

*Direction jeunesse, action
socioculturelle et éducation populaire.*

📍 Place Jean-Baptiste Daviais
BP 159 44400 REZE
🌐 reze.fr



8 avenue des Thébaudières – Le Sillon de Bretagne
44800 Saint-Herblain

02.28.07.23.78 – 06.68.10.23.78

federation44@centres-sociaux.fr
www.centres-sociaux44.fr



Union Régionale des Centres Sociaux des Pays de la Loire

